

# 2026 Rapport ESG

**GLS.**  
Parcels to People





|           |                                                           |           |                                              |
|-----------|-----------------------------------------------------------|-----------|----------------------------------------------|
| <b>03</b> | <b>Profil de l'entreprise</b>                             | <b>49</b> | <b>Engagement social</b>                     |
| 04        | Avant-propos                                              | 50        | Diversité                                    |
| 05        | Approche de reporting                                     | 51        | Équité et représentation des femmes          |
| 06        | Faits marquants                                           | 53        | Inclusion                                    |
| 07        | À propos de GLS                                           | 55        | Gestion des carrières et formation           |
| 08        | Parcours d'un colis                                       | 57        | Santé et sécurité au travail                 |
| 09        | Vision, mission et valeurs                                | 59        | Engagement communautaire                     |
| 10        | Indicateurs                                               | 63        | Achats responsables                          |
| 11        | Stratégie                                                 |           |                                              |
| 12        | Évaluation de l'importance relative                       | <b>68</b> | <b>Gouvernance</b>                           |
| 13        | Structure de gouvernance ESG                              | 69        | Conformité                                   |
| 14        | Notations et indices de développement durable             | 70        | Sécurité des informations                    |
|           |                                                           | 71        | Protection des données                       |
| <b>15</b> | <b>Environnement</b>                                      | 72        | Gouvernance de la chaîne d'approvisionnement |
| 16        | Faits marquants                                           | 74        | Achats responsables                          |
| 17        | Notre stratégie environnementale                          |           |                                              |
| 20        | Décarbonation de nos activités                            | <b>75</b> | <b>Annexe</b>                                |
| 35        | Services environnementaux                                 | 76        | À propos de ce rapport                       |
| 37        | Projets de protection du climat                           | 77        | Glossaire                                    |
| 39        | Bilan carbone de l'entreprise                             | 79        | Référence à la GRI                           |
| 44        | Notre trajectoire vers la neutralité carbone <sup>0</sup> | 86        | Filiales GLS                                 |
| 48        | Pollution atmosphérique                                   |           |                                              |

## Comment naviguer dans ce rapport

→ [Liens internes](#) : Accédez directement aux sections correspondantes du rapport.

🔗 [Liens externes](#) : Consultez des ressources complémentaires

<sup>0</sup> GLS B.V. s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compense jusqu'à 10 % de ses émissions de CO<sub>2</sub> en finançant des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément à la norme zéro émission nette de l'initiative SBTi. L'engagement de l'initiative Science Based Targets de GLS B.V. englobe toutes les sociétés affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.



## Profil de l'entreprise

Le Groupe GLS<sup>1</sup> est l'un des plus grands prestataires de transport de colis indépendants en Europe, doté d'une forte présence locale dans la quasi-totalité des pays du continent. Nous opérons également par l'intermédiaire de filiales détenues à 100 % au Canada et aux États-Unis, au sein d'un seul et même réseau GLS. Ainsi, nous assurons une connexion fluide entre nos clients et les communautés, permettant chaque jour l'acheminement de millions de colis et contribuant à créer de nouvelles opportunités, grâce à la combinaison de notre expertise internationale et de notre connaissance locale.

|    |                                     |
|----|-------------------------------------|
| 04 | Avant-propos                        |
| 05 | Approche de reporting               |
| 06 | Faits marquants                     |
| 07 | À propos de GLS                     |
| 08 | Parcours d'un colis                 |
| 09 | Vision, mission et valeurs          |
| 10 | Indicateurs                         |
| 11 | Stratégie                           |
| 12 | Évaluation de l'importance relative |
| 13 | Structure de gouvernance ESG        |
| 14 | Évaluation externe                  |

<sup>1</sup> Sauf indication contraire, GLS englobe toutes les entreprises affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.





## Avant-propos



Chères lectrices, chers lecteurs,

Ce rapport témoigne d'une nouvelle année de progrès pour GLS<sup>2</sup>, tant dans les résultats que nous avons obtenus que dans la manière dont nous continuons à évoluer en tant qu'entreprise. Au cours de l'année écoulée, nous avons pris des mesures importantes à l'échelle de notre réseau : renforcer nos opérations, investir dans nos collaborateurs, faire progresser notre stratégie environnementale et soutenir les communautés locales dans lesquelles nous opérons. Nous

sommes au service des entreprises et des particuliers qui comptent sur nous dans plus de 50 pays. Cet engagement guide nos actions au quotidien. Si des défis restent à relever, les progrès accomplis à ce jour et la trajectoire engagée constituent des signaux encourageants pour la poursuite de nos ambitions.

Chez GLS, nous livrons des millions de colis chaque jour. Derrière chacun d'eux se trouve un client, une entreprise, un collègue ou une communauté qui compte sur nous. Cette responsabilité guide notre façon de fonctionner et façonne nos décisions au quotidien. Nous sommes convaincus que la réussite à long terme repose sur la confiance, la fiabilité et notre engagement à agir de manière responsable.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi le déploiement de notre stratégie environnementale, qui est restée l'une de nos priorités. À la suite de la validation de nos objectifs fondés sur la science (Science Based Targets) par l'initiative Science Based Targets (SBTi), nous avons continué à concentrer nos efforts sur la réduction des émissions dans l'ensemble de nos opérations et de notre réseau de transport.

Tout en continuant à répondre aux besoins croissants de nos clients à grande échelle, nous avons poursuivi le développement de notre flotte de véhicules électriques et à faibles émissions, renforcé nos investissements dans les infrastructures de recharge et augmenté notre recours à l'électricité issue de sources renouvelables à l'échelle du Groupe.

Parallèlement, nous avons continué à consolider les fondements de notre culture d'entreprise au sein du Groupe. Alors que notre activité poursuit son développement et évolue, il est essentiel que nous restions unis autour de notre mission, de notre vision et de nos valeurs communes. Les progrès que nous continuons de réaliser pour renforcer le leadership au sein de l'entreprise sont encourageants, en particulier l'augmentation de la représentation des femmes aux postes de direction. Je suis également fier de l'impact positif que nos équipes génèrent au-delà de leurs responsabilités quotidiennes. Dans tous les pays où nous sommes présents, nos collaborateurs contribuent au soutien des communautés locales à travers des actions de bénévolat, des collectes de fonds, des dons et un appui logistique concret.

Ces avancées ne seraient pas possibles sans l'engagement de nos collaborateurs, la confiance de nos clients et la collaboration de nos partenaires. Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui contribuent chaque jour à notre parcours. Je vous invite à parcourir notre Rapport ESG de cette année, qui, je l'espère, vous fournira des informations pertinentes, suscitera un certain enthousiasme et, surtout, offrira une vision claire de nos valeurs et de nos engagements.

Sincères salutations,

Karl Pfaff *PDG, Groupe GLS*

<sup>2</sup>Sauf indication contraire, GLS englobe toutes les entreprises affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

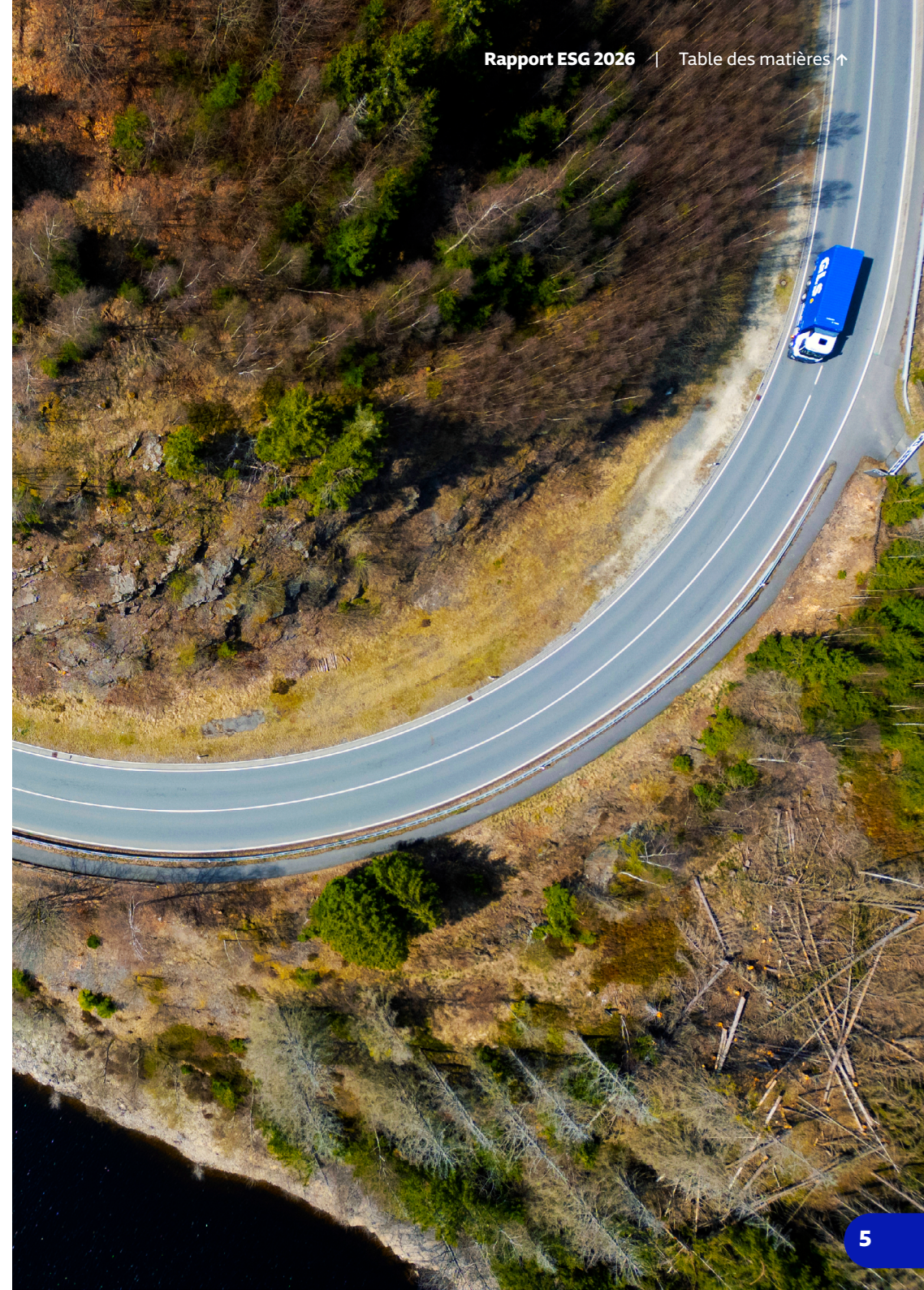


## Approche de reporting

**À chaque nouvelle édition de ce rapport, nous renforçons notre démarche en enrichissant nos données, en affinant nos analyses et en améliorant la clarté de notre communication. La transparence et l'amélioration continue sont au cœur de notre démarche. À mesure que notre activité évolue, notre manière de mesurer, de gérer et de rendre compte de nos impacts évolue également.**

À ce jour, GLS n'est pas soumise à l'obligation légale de publier un rapport de développement durable conforme à la directive européenne relative au reporting de durabilité des entreprises (CSRD). Selon le calendrier réglementaire actuellement en vigueur, notre première année de reporting CSRD obligatoire devrait correspondre à l'exercice 2027, avec une publication en 2028. D'ici là, le rapport ESG de GLS demeure une publication volontaire, élaborée conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI).

Bien que ce rapport ne revendique pas une conformité formelle avec la CSRD ni avec les normes européennes de reporting de durabilité (ESRS), il témoigne de notre engagement à faire progresser continuellement notre démarche de reporting, à améliorer la qualité et la fiabilité de nos données et à préparer les fondations nécessaires à nos futurs rapports réglementaires. Nous sommes convaincus de la pertinence de cette trajectoire et nous nous réjouissons de poursuivre cette démarche de progrès avec l'ensemble de nos parties prenantes.





## Faits marquants

Chaque kilomètre parcouru contribue à renforcer notre engagement en faveur de la durabilité. Retour sur les moments clés de l'année.



• **977 millions de colis ont été livrés en 2025**, sur l'ensemble de l'exercice 2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 mars 2026).



• **Les émissions absolues de gaz à effet de serre ont diminué de 4 % à l'échelle du Groupe<sup>3</sup>** au cours de l'année civile 2025, par rapport à 2024<sup>4</sup>.



• **Le nombre de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>5</sup> a augmenté de 24 %** au cours de l'année civile 2025 par rapport à 2024, portant la flotte totale à plus de 8 200 véhicules en décembre 2025.



• **Plus de 950 bornes de recharge** ont été installées au cours de l'année civile 2025, portant à plus de 5 000 le nombre total de bornes de recharge disponibles en décembre 2025<sup>6</sup>.



• **À la fin du mois de décembre 2025, plus de 45 % des voitures de fonction étaient électriques**, soit une hausse de 44 % de la part de véhicules entièrement électriques par rapport à décembre 2024.



• **27 % de femmes occupent des postes de direction** au sein du Groupe GLS, grâce notamment à une progression de 10 points de pourcentage de la part des promotions attribuées à des femmes par rapport à l'année de référence précédente<sup>7</sup>.



• GLS Spain a été récompensée par la **Croix-Rouge espagnole** pour sa solidarité et son engagement social, à la suite d'une contribution de 50 000 € destinée à soutenir les communautés touchées par les inondations provoquées par le phénomène DANA (depresión aislada en niveles altos).



• GLS France a distribué **100 000 repas pour animaux de compagnie** à 30 refuges à travers la France, en partenariat avec Ultra Premium Direct.



• GLS Danemark a contribué à la sensibilisation des enfants à la sécurité routière à travers **14 événements « Kids Tour »**, combinant des activités à vélo et des formations pratiques aux bonnes pratiques de sécurité routière.

<sup>3</sup>Sauf indication contraire, GLS englobe toutes les entreprises affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

<sup>4</sup>De plus amples informations sont disponibles à partir de la page 21.

<sup>5</sup>Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>6</sup>Parmi ces bornes de recharge, plus de 3 300 sont exploitées par GLS et font l'objet d'une vérification externe. Les autres bornes de recharge du réseau GLS sont exploitées par des prestataires tiers.

<sup>7</sup>Les postes de direction incluent les fonctions de direction générale et de management, dans les domaines opérationnels comme administratifs.



## À propos de GLS



### Histoire de l'entreprise

L'entreprise a été créée en 1999 sous le nom de General Logistics Systems B. V. et a succédé à German Parcel, fondée en 1989. Forte de plus de 35 ans d'expérience, GLS est une société proactive en matière de gestion de réseau. Nous mettons en relation l'ensemble de nos marchés avec dynamisme et souplesse de manière à répondre à leur constante évolution. Présents en Europe et en Amérique du Nord, et appuyés par un partenaire de confiance en Asie, nous sommes fiers de proposer à nos clients des services de haute qualité, conçus pour répondre à leurs besoins spécifiques.

### Une présence mondiale

Basée à Amsterdam, GLS opère sous la forme juridique de « Besloten Vennootschap » (B.V.) et fait partie d'EP Group, a.s., au sein d'un réseau international couvrant plus de 50 pays. Au cours de l'exercice 2025/2026, International Distribution Services, société mère de GLS et de Royal Mail, a été acquise par EP Group, a.s. EP Group a.s.

### Produits et services

Notre gamme complète de services couvre la livraison de colis Business-to-Business (B2B), Business-to-Consumer (B2C) et Consumer-to-Any Other Party (C2X), ainsi que les services de transport de marchandises, de messagerie express et de logistique. Nous nous appuyons sur un réseau composé de plus de 115 hubs nationaux et régionaux, de plus de 1 700 agences et d'un réseau hors domicile de 136 000 points relais et consignes à colis actifs à travers l'Europe.

### Opérations locales et régionales

Grâce à nos filiales nationales et à nos centres régionaux, nous proposons des solutions de services locales, conçues pour répondre aux besoins spécifiques de chacun des marchés que nous desservons. Cette infrastructure prend en charge un large éventail de services, ce qui nous permet de répondre aux divers besoins de nos clients et de nos destinataires avec efficacité et fiabilité.

## Parcours d'un colis

GLS veille à ce que chaque étape de la chaîne de valeur, de l'enlèvement à la livraison, soit réalisée avec rapidité, soin et souci du détail. L'infographie ci-dessous illustre ce processus et offre une vision claire du parcours de chaque colis au sein de notre réseau.

### ENVOI DE COLIS

Des solutions pour tous les besoins en matière de livraison de colis (B2B, B2C, C2X)



### DES RELAIS À PROXIMITÉ

Un réseau de plus de 33 000 relais dans toute l'Europe et l'Amérique du Nord



### UNE INFRASTRUCTURE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Un réseau comprenant environ 120 hubs nationaux et régionaux et plus de 1 600 sites, répartis dans 21 pays



### DES EXPÉDITIONS DANS LE MONDE ENTIER

Des liaisons régulières permettant la distribution de colis nationaux et internationaux



### RÉCEPTION DES COLIS PAR LEURS DESTINATAIRES

Combinaison de plusieurs modes de livraison (livraison à domicile, relais, consignes à colis) pour offrir des expériences qualitatives, efficaces et respectueuses de l'environnement





## Vision, mission et valeurs

En 2024, nous avons défini une nouvelle vision, une mission renouvelée et des valeurs d'entreprise clarifiées, incarnant pleinement notre philosophie opérationnelle. Ces principes définissent notre identité, structurent notre culture, guident chacune de nos actions et définissent la façon dont nous interagissons avec nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs.

### Vision



Notre déclaration de vision exprime l'ambition qui guide notre action. Chez GLS, nous connectons le monde pour libérer le potentiel des personnes et des communautés à travers le monde. Forts de nos racines entrepreneuriales, nous sommes devenus un prestataire logistique international qui relie chaque jour les personnes et les entreprises dans l'ensemble des pays où nous opérons, en favorisant la croissance, la collaboration et la création d'opportunités.

### Mission



Notre mission précise nos objectifs, la façon dont nous les atteignons et l'impact de nos actions. GLS rehausse les standards à chaque étape du parcours du colis. En plaçant l'humain au centre de chacune de nos actions, nous offrons des expériences simples et agréables, permettant à nos clients de se concentrer sur l'essentiel tout en renforçant leur confiance et leur fidélité.

### Valeurs



Nos valeurs orientent chacune de nos actions et constituent les principes fondamentaux qui définissent notre culture.



Agences

**Plus de 1 700<sup>9</sup>**



Clients

**Environ 230 000**



Collaborateurs

**Environ 24 000**



Hubs nationaux et régionaux

**Plus de 115<sup>10</sup>**



Points relais GLS

**Plus de 136 600<sup>10</sup>**



Relais GLS

**Plus de 99 600<sup>10</sup>**



Consignes à colis

**Plus de 36 000<sup>10</sup>**



Chiffre d'affaires

**6 milliards**



Nombre de colis

**977 millions**



Colis livrés

**Plus de 7,1 millions**

<sup>9</sup>Y compris les franchises et les agences.

<sup>10</sup>Comprenant les nôtres et ceux de nos partenaires.



## Stratégie

Depuis plus de 37 ans, nous tirons parti de la flexibilité et de la résilience de notre solide réseau routier et nous nous appuyons sur notre approche spécifique du marché pour fournir des services exceptionnels à nos clients. Afin de répondre à l'évolution rapide des attentes du marché et des besoins de nos clients, nous avons lancé notre stratégie CORE 2030. Celle-ci vise à renforcer notre activité de livraison de colis sur l'ensemble des segments, tout en accélérant nos investissements dans la technologie et l'intelligence artificielle, en développant notre offre de solutions hors domicile (OOH), en faisant progresser nos activités de fret et de logistique, et en poursuivant nos engagements en matière d'ESG. Notre stratégie s'articule autour de quatre axes principaux :



### Promouvoir notre cœur de métier

Notre stratégie repose sur le développement de nos segments B2C, B2B et international. Dans le domaine du B2C, nous cherchons à poursuivre notre croissance en nous appuyant sur l'excellence numérique et la flexibilité offerte par la distribution hors domicile, afin de proposer une expérience client omnicanale fluide combinant livraison à domicile et solutions hors domicile. Dans le secteur B2B, nous capitalisons sur notre solide position sur le marché en continuant à renforcer notre leadership en matière de qualité de service. À l'international, nous visons à devenir le leader européen des services transfrontaliers, tout en accélérant notre développement transatlantique et panasiatique.

### Améliorer nos performances stratégiques

En plaçant l'excellence opérationnelle et commerciale au cœur de nos priorités, nous cherchons à exploiter pleinement le potentiel de notre activité. Sur le plan opérationnel, nous renforçons les capacités de notre réseau, améliorons notre productivité et veillons à garantir un niveau élevé de qualité de service pour nos clients comme pour les destinataires. Le développement durable est pleinement intégré à cette approche. Nous avons investi dans des solutions énergétiques renouvelables, notamment à travers l'installation de pompes à chaleur électriques et de systèmes photovoltaïques. Par ailleurs, nous sommes allés plus loin encore et avons élargi notre flotte en acquérant des véhicules électriques et à faibles émissions<sup>11</sup>, allant des véhicules de livraison aux voitures de fonction électriques, et nous faisons circuler des poids lourds utilisant l'hydrogène et l'électricité comme sources d'énergie.

### Redéfinir nos compétences clés

Nous renforçons les bases de notre croissance future en développant des solutions numériques avancées fondées sur l'intelligence artificielle (IA), en élargissant notre réseau de distribution hors domicile et en poursuivant nos engagements en matière d'ESG. Nos outils numériques, notamment dans les domaines du suivi en temps réel et de l'orchestration du dernier kilomètre, transforment nos opérations en optimisant les itinéraires de livraison, en réduisant le nombre d'arrêts et en améliorant la transparence. Ils contribuent ainsi à rendre le dernier kilomètre plus efficace. Nous poursuivons également la transformation de notre « dernier kilomètre » grâce au développement de notre réseau de points relais et de casiers à colis, offrant davantage de flexibilité à nos clients tout en renforçant l'efficacité opérationnelle.

### Transformer notre cœur de métier

Enfin, nous continuons à développer des services complémentaires venant enrichir et renforcer notre activité principale de livraison de colis. Ces services comprennent notamment des solutions intégrées de gestion et de traitement des commandes visant à répondre aux besoins de la logistique e-commerce, ainsi que des services de transport de fret en lots partiels (transport LTL).

La stratégie CORE nous permettra de poursuivre notre croissance et d'améliorer continuellement notre manière de travailler, tout en plaçant toujours l'humain au cœur de l'ensemble de nos activités.

<sup>11</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). Cette définition inclut également les livraisons de colis effectuées à pied.

## Évaluation de l'importance relative

En 2025, nous avons réalisé une double évaluation de l'importance relative afin d'identifier les enjeux de développement durable les plus significatifs pour notre entreprise, nos parties prenantes ainsi que pour les impacts de nos activités sur les personnes et l'environnement. Cette évaluation a été menée en tenant compte des orientations de la directive européenne relative au reporting de durabilité des entreprises (CSRD) et des normes européennes de reporting de durabilité (ESRS), notamment en matière de matérialité d'impact et de matérialité financière.

Les résultats de cette démarche constituent le fondement de notre reporting ESG annuel. Ils nous permettent également d'orienter la manière dont nous continuerons à faire évoluer nos pratiques de reporting, nos programmes et nos priorités au cours des prochaines années. Bien que ce rapport ne revendique pas une conformité formelle avec la CSRD ou les ESRS, cette évaluation contribue à préparer les futures exigences réglementaires en matière de reporting et à approfondir notre compréhension des enjeux de développement durable les plus pertinents pour GLS.

### Notre méthode d'évaluation de l'importance relative

Afin d'identifier les enjeux de développement durable les plus significatifs, nous avons évalué les deux dimensions de l'importance relative : d'une part, les impacts de nos activités sur les personnes et l'environnement et, d'autre part, la manière dont les enjeux de développement durable peuvent influencer l'activité de GLS. Cette évaluation a été menée selon le processus suivant :

#### 1. Identifier les acteurs et les éléments pertinents

(parties prenantes et activités commerciales)

#### 2. Définir les thèmes à évaluer

(sélection des thèmes sur la base des ESRS et de l'expertise disponible)

#### 3. Évaluer les impacts, les risques et les opportunités

(matérialité d'impact et matérialité financière)

#### 4. Valider les résultats

(prise en compte de l'expertise interne et des perspectives des parties prenantes)

#### 5. Approuver et intégrer les résultats

(résultats validés par la direction de GLS et intégrés dans notre démarche)

### Normes thématiques relatives aux enjeux matériels identifiés :

#### E1 – Changement climatique

#### E2 – Pollution

#### S1 – Personnel de l'entreprise

#### S2 – Collaborateurs de la chaîne de valeur

#### S4 – Consommateurs et utilisateurs finaux

### Objectifs de développement durable des Nations unies associés :

Ces enjeux matériels sont également associés à certains objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Ils reflètent les domaines dans lesquels GLS peut contribuer positivement à travers ses activités commerciales et ses initiatives ESG.





# Structure de gouvernance ESG

Pour transformer notre cadre ESG en actions concrètes, la gestion ESG est intégrée de manière verticale, horizontale et transversale au sein de notre organisation. Notre équipe chargée des principes ESG/CSRD au sein de l'entreprise constitue une fonction parapluie, placée sous la supervision du responsable en chef de la conformité et du développement durable. Le conseil d'administration de GLS Holdings reçoit régulièrement des mises à jour de l'équipe ESG de l'entreprise et oriente la stratégie et les actions de l'équipe.

L'équipe ESG/CSRD fournit également des mises à jour régulières à notre société mère. L'équipe ESG/CSRD intervient de manière transversale pour orienter l'entreprise face aux évolutions de la réglementation ESG. Elle fournit des conseils pointus sur les nouvelles réglementations, supervise les notations ESG externes, répond aux demandes des clients et des vendeurs et surveille les tendances du marché.

L'équipe ESG/CSRD de l'entreprise collabore en permanence avec différents services — ressources humaines, stratégie environnementale et climatique, santé et sécurité au travail, et conformité — afin de rester informée de leurs activités et initiatives liées aux principes ESG, ainsi que des actions à entreprendre le cas échéant. Bien que ces fonctions demeurent pleinement responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs initiatives ESG, notre équipe ESG/CSRD assure le suivi, le reporting et la communication des progrès ainsi que des impacts de ces actions.

Verticalement, l'équipe ESG/CSRD soutient les coordinateurs ESG dans chaque pays, leur permettant d'adapter et de mettre en œuvre ces initiatives au niveau local. Ces coordinateurs ESG constituent le point de contact central dans leurs pays respectifs et sont responsables de l'élaboration des rapports, de l'analyse du contexte et de la sensibilisation. Cette gestion ESG multi-niveaux assure la mise en œuvre cohérente de notre engagement en matière de développement durable dans l'ensemble de nos activités.



Échelle du groupe

## Notations et indices de développement durable

Notre solide cadre de gestion ESG nous permet de renforcer notre engagement en faveur du développement durable, notamment par le biais de [certifications et de notations externes](#). En collaborant avec des évaluateurs tiers indépendants, nous assumons nos responsabilités et recueillons des informations précieuses pour améliorer nos pratiques. Ces évaluations renforcent la transparence, apportent des retours d'information critiques et guident la mise en œuvre efficace de notre stratégie ESG.

### Certificat/Notation

### Description



#### Médaille d'argent EcoVadis

En 2025, le Groupe GLS a obtenu la [médaille d'argent EcoVadis](#) avec un score de 71/100, le plaçant parmi les 15 % des entreprises les mieux évaluées au niveau mondial. Cette reconnaissance repose sur l'évaluation des performances du Groupe dans des domaines clés du développement durable : l'environnement, le travail et les droits de l'homme, l'éthique et les achats responsables. Cette évaluation est mise à jour chaque année.



#### CDP

GLS, qui fait partie d'International Distribution Services Ltd (IDS), s'est une fois de plus soumise à la notation [CDP](#) et a obtenu la note « B » (sur une échelle de A à D-). La notation CDP évalue les progrès des entreprises en fonction de leur performance environnementale. La dernière évaluation a été réalisée en septembre 2025. Les réponses au questionnaire sont soumises et réévaluées chaque année.



#### ISO14083

La société [DEKRA Certification GmbH](#) a procédé à la vérification de la quantification et de la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les opérations de la chaîne de transport de General Logistics Systems B.V. pour l'année de référence 2024. L'assurance raisonnable concernant les informations présentées dans la déclaration des émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que leur conformité aux critères définis par la norme ISO 14083:2023, a été confirmée. La norme ISO 14083:2023 établit une méthodologie harmonisée pour la quantification des émissions de GES générées par les opérations des chaînes de transport.

La conformité a été confirmée dans le rapport de vérification n° A23071350, publié le 9 octobre 2025. Le périmètre de cette vérification couvrait l'ensemble des filiales de GLS en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que l'opérateur du réseau européen GLS International<sup>12</sup>.



#### ISO 14001

Toutes les entités opérant sous la marque GLS dans l'UE et en Serbie<sup>13</sup> ont obtenu la certification [ISO 14001:2015](#) pour leur système de gestion environnementale, certifiée par [DEKRA](#). La certification atteste que toutes les entités GLS mentionnées ci-dessus disposent d'un système de gestion environnementale. La conformité a été attestée par le rapport d'audit n° A20011337. Notre dernier certificat, délivré en septembre 2023, est valable jusqu'en septembre 2026 et comprend les audits de surveillance annuels.

<sup>12</sup> La vérification des données relatives aux GES pour l'année de référence 2025 n'était pas encore finalisée au moment de la publication du présent rapport. La déclaration de vérification correspondante sera publiée sur la [page des certifications de GLS](#) dès qu'elle sera disponible.

<sup>13</sup> À l'exception de General Logistics Systems Italy S.p.A., qui est certifiée [par un organisme de certification local \(ANCIS\)](#).

## Environnement

Chez GLS<sup>14</sup>, nous transportons chaque jour des millions de colis. Nous sommes conscients de l'impact que nos processus logistiques et de transport ont sur les ressources naturelles et les émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, la protection du climat et de l'environnement fait partie intégrante de nos efforts en matière de développement durable. Les indicateurs et les objectifs de ces efforts sont décrits dans le chapitre suivant.

|    |                                                            |
|----|------------------------------------------------------------|
| 16 | Faits marquants                                            |
| 17 | Notre stratégie environnementale                           |
| 20 | Décarbonation de nos activités                             |
| 35 | Services environnementaux                                  |
| 37 | Projets de protection du climat                            |
| 39 | Bilan carbone de l'entreprise                              |
| 44 | Notre trajectoire vers la neutralité carbone <sup>15</sup> |
| 48 | Pollution atmosphérique                                    |

<sup>14</sup> Sauf indication contraire, GLS englobe toutes les entreprises affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

<sup>15</sup> GLS B.V. s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compense jusqu'à 10 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>e en finançant des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément à la [norme zéro émission nette de l'initiative SBT](#). L'engagement de l'initiative Science Based Targets de GLS B.V. englobe toutes les sociétés affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.





## Faits marquants environnementaux

« Nos progrès environnementaux se manifestent à tous les niveaux de notre organisation : de la décarbonation des transports et l'utilisation d'électricité renouvelable à l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos sites, en passant par les investissements dans les infrastructures et la gestion des émissions grâce aux données. Ces avancées ne sont possibles que grâce à une collaboration étroite entre nos équipes, nos pays et nos différentes expertises au sein de GLS. Ensemble, nous transformons nos ambitions climatiques en actions concrètes, au service de notre objectif de neutralité carbone<sup>20</sup> d'ici 2045. »

- Robert Groh, Directeur de la stratégie environnementale et climatique du Groupe



• **Le Groupe<sup>16</sup> a réduit ses émissions absolues de gaz à effet de serre de 4 %** au cours de l'année 2025 par rapport à 2024<sup>17</sup>.



• **À la fin du mois de décembre 2025, plus de 45 % des voitures de fonction étaient électriques**, soit une hausse de 44 % de la part de véhicules entièrement électriques par rapport à décembre 2024.



• **Le nombre de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>18</sup> a augmenté de 24 %** au cours de l'année civile 2025 par rapport à 2024, portant la flotte totale à plus de 8 200 véhicules en décembre 2025.



• **En 2025, 97 % des sites exploités par GLS en Europe utilisaient de l'électricité issue de sources renouvelables** tandis que 83 % de la consommation électrique mondiale du Groupe provenait de sources renouvelables.



• **Plus de 950 bornes de recharge** ont été installées au cours de l'année civile 2025, portant à plus de 5 000<sup>19</sup> le nombre total de bornes de recharge disponibles en décembre 2025.



• **La production d'électricité renouvelable en propre a progressé de 36 %, tandis que le volume total d'électricité renouvelable achetée a augmenté de 14 %** au cours de l'année 2025 par rapport à 2024.

<sup>16</sup> Sauf indication contraire, GLS englobe toutes les entreprises affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

<sup>17</sup> Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter la page 41.

<sup>18</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>19</sup> Parmi ces bornes de recharge, plus de 3 300 sont exploitées par GLS et font l'objet d'une vérification externe. Les autres bornes de recharge du réseau GLS sont exploitées par des prestataires tiers.

<sup>20</sup> GLS B.V. s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compense jusqu'à 10 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>e en finançant des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément à la [norme zéro émission nette de l'initiative SBT](#). L'engagement de GLS B.V. dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (SBTi) s'applique à l'ensemble des sociétés affiliées à GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

## Notre stratégie environnementale

Le changement climatique figure parmi les défis mondiaux les plus urgents, constituant un risque majeur pour notre environnement et nos communautés. GLS assume sa responsabilité face au changement climatique et s'engage à atteindre la neutralité carbone de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2045<sup>21</sup>. Pour atteindre cet objectif validé scientifiquement (SBT), notre stratégie environnementale se concentre sur la réduction des émissions de GES ainsi que sur l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des ressources dans tous les pays où GLS est implantée.

### Objectifs de réduction des émissions de GES

En décembre 2024, la Science Based Targets Initiative (SBTi)<sup>22</sup> a confirmé que les objectifs SBT de GLS<sup>23</sup> étaient conformes à ses exigences et aux dernières données scientifiques sur le climat, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris dans le cadre de la CCNUCC.

GLS s'engage à atteindre la **neutralité carbone<sup>24</sup> d'ici 2045**. Le Groupe a défini des objectifs de réduction des émissions de GES à court terme (2030) et à long terme (2045), en prenant 2021 comme année de référence<sup>25</sup>. **En 2025, les émissions totales de GES liées au marché (scopes 1, 2 et 3) ont diminué de 4 % par rapport à l'année précédente, confirmant la trajectoire du Groupe vers ses objectifs fondés sur la science.** Des informations complémentaires sur notre « Trajectoire vers la neutralité carbone<sup>26</sup> », notre inventaire des GES et les progrès réalisés sont présentées à partir de la page 39.



<sup>21</sup> GLS B.V. s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compense jusqu'à 10 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>e en finançant des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément à la [norme zéro émission nette de l'initiative SBT](#). L'engagement de l'initiative Science Based Targets de GLS B.V. englobe toutes les sociétés affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

<sup>22</sup> L'initiative SBT (Science Based Targets) est un partenariat entre le [Carbon Disclosure Project \(CDP\)](#), le [Pacte mondial des Nations unies](#), le [World Resources Institute \(WRI\)](#) et le [Fonds mondial pour la nature \(WWF\)](#). Elle encourage les meilleures pratiques pour la définition d'objectifs de réduction des émissions basés sur des données scientifiques et assure une évaluation et une validation indépendantes de ces objectifs. Les objectifs scientifiques offrent aux entreprises une feuille de route claire pour réduire leurs émissions de GES en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris.

<sup>23</sup> L'engagement de l'initiative Science Based Targets de GLS B.V. englobe toutes les sociétés affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

<sup>24</sup> Voir note de bas de page 21.

<sup>25</sup> Nos objectifs ont été publiés dans [le tableau de bord des objectifs du SBTi](#) sous la rubrique « General Logistics Systems B.V. ». De plus amples informations sont disponibles ici : <https://gls-group.com/FR/fr/SBTi/>.

<sup>26</sup> Voir note de bas de page 21.

## Activités de réduction des émissions

Notre stratégie environnementale à l'échelle du groupe oriente nos actions pour atteindre nos objectifs validés par l'initiative Science Based Targets (SBTi). Nous réduisons activement les émissions de GES provenant du transport de colis et de fret en étoffant notre flotte de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>27</sup>. En outre, nous nous efforçons constamment de maîtriser notre consommation de ressources et d'améliorer l'efficacité énergétique de nos hubs, de nos dépôts et de nos bureaux en mettant en œuvre des technologies innovantes et en améliorant nos processus. Nous adoptons une approche globale face à ces défis, en trouvant des solutions à la fois en interne et en collaboration avec nos partenaires commerciaux. Des informations complémentaires et des exemples d'initiatives en cours dans l'ensemble du Groupe sont présentés à la page 21.

## Méthode de gestion

L'équipe chargée de la stratégie environnementale et climatique de l'entreprise dirige nos efforts, en élaborant la stratégie environnementale du groupe et en coordonnant sa mise en œuvre à l'échelle de l'ensemble des activités. Dans les 21 pays où GLS est implantée, les responsables locaux de l'environnement veillent à adapter ces mesures aux conditions nationales et à faciliter leur mise en œuvre dans les filiales.

<sup>27</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).





## Feuille de route environnementale

### Objectifs de réduction des gaz à effet de serre



**Année de référence SBT**  
pour la réduction des  
émissions de CO<sub>2</sub>e (100 %  
des émissions)



**-42 %** dans les Scopes 1  
et 2



**-36,9 %** des émissions de  
CO<sub>2</sub>e par tonne-kilomètre  
pour les véhicules  
utilitaires légers (Scope 3)



**-31,7 %** des émissions de  
CO<sub>2</sub>e par tonne-kilomètre  
pour les poids lourds

**Zéro émission nette<sup>28</sup>**

**-90 %** dans les  
Scopes 1, 2 et 3

**2021**

**2030**

**2045**

**2022**

**2035**

### Mesures et ambitions



**80 %** des sites  
exploités par GLS en  
Europe fonctionnent à  
l'électricité verte



**50 %** de véhicules  
électriques et à faibles  
émissions<sup>29</sup>



**100 %** de véhicules de  
fonction électriques



Utilisation de **100 %**  
d'électricité d'origine  
renouvelable



**100 %** des nouveaux  
véhicules de transport  
sont électriques ou à  
faibles émissions<sup>30</sup>

Mise en œuvre de mesures complémentaires à l'échelle nationale, incluant le recours au chauffage d'origine renouvelable ainsi que le déploiement d'opérations de transport électriques et à faibles émissions.

<sup>28</sup> GLS B.V. s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compense jusqu'à 10 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>e en finançant des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément à la [norme zéro émission nette](#) de l'initiative SBT.

<sup>29</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>30</sup> Ibid.

## Décarbonation de nos activités

Notre engagement en faveur de la neutralité carbone à l'horizon 2045<sup>31</sup> constitue une première étape dans un processus de transformation à long terme. Afin d'atteindre nos objectifs de réduction, nous déployons une approche multidimensionnelle de la diminution des émissions de GES, permettant à chaque pays d'adapter la stratégie aux spécificités de son marché. Dans l'ensemble des pays, nos initiatives s'articulent toutefois autour de trois domaines prioritaires : notre flotte de transport, nos dépôts, hubs et opérations, ainsi que nos déplacements professionnels.

### Notre trajectoire vers la neutralité carbone<sup>32</sup>

Pour atteindre ses objectifs et réduire ses émissions de GES<sup>33</sup>, GLS investit dans diverses mesures<sup>34</sup> :

- Poursuivre l'augmentation continue de la **flotte de véhicules de transport électriques ou à faibles émissions**<sup>35</sup> aux côtés de nos partenaires de transport, en déployant des solutions alternatives telles que les véhicules électriques, les vélos cargos et les biocarburants.

- **Collaborer avec les constructeurs automobiles, ainsi qu'avec les fournisseurs d'infrastructures et d'énergie** afin de stimuler l'innovation dans les solutions de transport électriques et à faibles émissions<sup>36</sup>, et d'équiper nos hubs et dépôts en infrastructures de recharge adaptées.

- Remplacer les **véhicules de fonction actuels par des véhicules électriques**.

- Augmenter notre **utilisation d'électricité renouvelable** en installant des systèmes solaires sur les toits de nos bâtiments et en achetant de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable.

- **Réduire les émissions de GES liées à nos bâtiments** grâce à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et au remplacement progressif des systèmes de chauffage fossiles par des solutions renouvelables, telles que les pompes à chaleur électriques.

- Améliorer **l'efficacité de notre réseau de transport** grâce à l'utilisation de technologies numériques, afin de réduire les itinéraires, les distances parcourues et les émissions de GES associées. Cela comprend notamment le déploiement d'options de livraison hors domicile, dont l'extension contribue à améliorer l'efficacité des opérations de transport. Par ailleurs, lorsque les destinataires choisissent la livraison hors domicile comme option privilégiée, GLS peut réduire davantage les distances parcourues et les émissions de GES associées aux activités de transport du dernier kilomètre<sup>37</sup>. Au-delà de l'optimisation du dernier kilomètre, GLS s'efforce également d'améliorer le taux d'utilisation des remorques et des camions au sein de son réseau de transport longue distance, notamment en limitant les trajets à vide et en optimisant les taux de chargement. Ces actions permettent de réduire les kilomètres parcourus inutilement ainsi que les émissions associées.

<sup>31</sup> GLS B.V. s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compense jusqu'à 10 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>e en finançant des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément à la norme zéro émission nette de l'initiative SBT. L'engagement de l'initiative Science Based Targets de GLS B.V. englobe toutes les sociétés affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Nous publions nos émissions en équivalents carbone (CO<sub>2</sub>e), ce qui signifie que d'autres gaz à effet de serre (par exemple le méthane) sont également pris en compte. Plus d'informations dans le glossaire.

<sup>34</sup> Les mesures spécifiques sont adaptées aux conditions propres à chaque marché local.

<sup>35</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Les émissions générées par le destinataire, telles que celles résultant du trajet vers le point de livraison hors domicile, ne sont pas incluses. En effet, ces habitudes de déplacement ne relèvent pas du périmètre opérationnel de GLS et l'entreprise n'a pas d'influence directe sur les choix individuels des destinataires en matière de retrait.

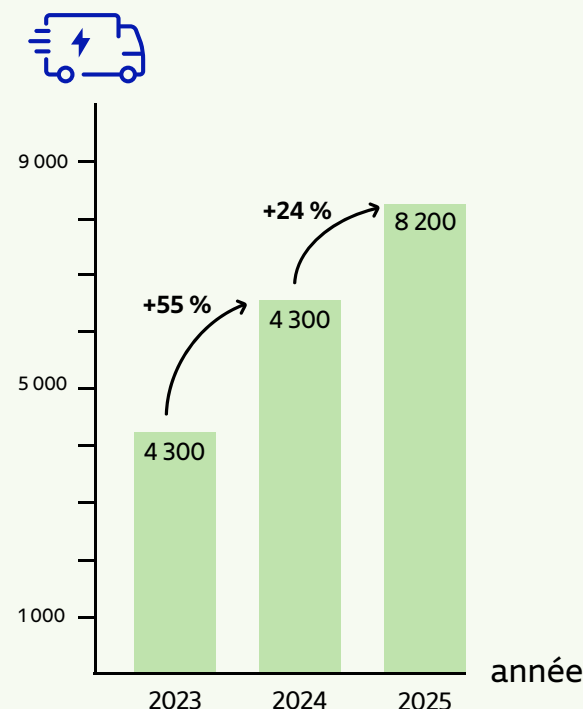
## Réduire les émissions de GES de nos expéditions de colis et de fret

Les activités de transport, responsables de 88 % des émissions de GES de GLS en 2025, constituent le principal levier pour accélérer notre transition vers une mobilité décarbonée. Par conséquent, la transition de nos véhicules de livraison du dernier kilomètre et de longue distance vers une flotte électrique et à faibles émissions<sup>38</sup> constitue une mesure clé de notre stratégie environnementale visant à réduire les émissions de GES liées aux expéditions de colis et de fret.

Dans cette optique, nous avons poursuivi la transformation de notre flotte et la mise en œuvre de solutions innovantes dans nos services de transport, en intégrant davantage de véhicules utilitaires et de camions électriques, de véhicules légers et de véhicules alimentés par des carburants alternatifs à notre réseau de livraison. À la fin du mois de décembre 2025, plus de 8 200 véhicules électriques et à faibles émissions<sup>39</sup> étaient en circulation, soit une augmentation de 24 % par rapport à décembre 2024, et représentaient plus de 19 % de l'ensemble de notre flotte de transport.

Pour accélérer cette transition, nous favorisons la collaboration entre les fournisseurs de véhicules électriques et nos partenaires de transport, afin de faciliter leur accès aux technologies les plus récentes. Parallèlement, nous investissons dans la modernisation des infrastructures de nos dépôts, dont nos partenaires de transport bénéficient directement. Ces investissements comprennent notamment l'installation d'infrastructures de recharge (voir page 28 pour plus d'informations), le renforcement des capacités d'alimentation électrique, le déploiement de systèmes de gestion de la charge ainsi que l'installation de compteurs électriques. En parallèle de ces améliorations, nous encourageons notamment les sous-traitants à effectuer leurs tournées avec des véhicules électriques, en leur proposant notamment la recharge subventionnée sur les sites GLS, ou l'obligation contractuelle pour les partenaires de transport de convertir leur flotte de fourgons à l'électrique.

### Évolution du parc de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>40</sup> au 31 décembre de chaque année



<sup>38</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Ibid.





### Réduire les émissions liées à la livraison du dernier kilomètre

Environ 39 % de nos émissions liées au transport sont attribuées au dernier kilomètre et nous sommes donc déterminés à mettre en œuvre des mesures visant à réduire les émissions du dernier kilomètre et à améliorer la logistique en cœur urbain. Notre stratégie repose sur une diversité de solutions de livraison, allant des fourgons conventionnels et des véhicules électriques aux vélos cargo et à la livraison à pied<sup>41</sup>. Conscients que chaque catégorie de véhicules requiert une approche de décarbonation adaptée, nous poursuivons la transition de notre flotte de livraison vers des véhicules électriques et à faibles émissions<sup>42</sup>. Cette démarche se traduit notamment par le déploiement de fourgons électriques en milieu urbain et de vélos cargo compacts dans les zones denses, étroites ou piétonnes. En complément, des micro-hubs implantés de manière stratégique dans les centres-villes servent de points de distribution de proximité. Ils permettent de prépositionner les colis au plus près des destinataires et d'optimiser les opérations de livraison du dernier kilomètre, notamment à l'aide de vélos électriques.

Grâce à l'expansion des consignes à colis et d'autres solutions de livraison hors domicile, nous visons à réduire le nombre de tentatives de livraison et à offrir une plus grande flexibilité aux destinataires. Parallèlement aux solutions hors domicile, nous optimisons en permanence l'efficacité de notre réseau de transport grâce à l'application d'une technologie numérique intelligente et innovante. En optimisant les itinéraires et en réduisant les distances parcourues, nous diminuons non seulement les émissions de GES<sup>43</sup>, mais nous améliorons également l'efficacité des livraisons.

<sup>41</sup> À ce jour, cela ne concerne que GLS Spain.

<sup>42</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>43</sup> Les émissions générées par le destinataire, telles que celles résultant du trajet vers le point de livraison hors domicile, ne sont pas incluses. En effet, ces habitudes de déplacement ne relèvent pas du périmètre opérationnel de GLS et l'entreprise n'a pas d'influence directe sur les choix individuels des destinataires en matière de retrait.



## Développement de la flotte de poids lourds électriques ou à faibles émissions<sup>44</sup>

Environ 61 % de nos émissions liées au transport de colis proviennent du transport longue distance et nous continuons activement à mettre en place des technologies plus propres pour les camions. Contrairement à la flotte dite « du dernier kilomètre », qui offre différentes alternatives technologiques, la flotte dite « d'acheminement » dépend encore fortement des combustibles fossiles. Le déploiement de poids lourds électriques pour les liaisons longue distance présente des défis spécifiques, tels que l'autonomie insuffisante des batteries, le manque d'infrastructures de recharge publiques ou de réseaux capables de répondre à une forte demande d'électricité. Nous explorons également des technologies alternatives, comme l'hydrogène, mais leur coût total de possession reste élevé et les infrastructures publiques de ravitaillement sont encore limitées. Cependant, nous devons absolument apprivoiser les alternatives aux véhicules thermiques, car ces technologies seront essentielles à la réalisation de notre feuille de route de décarbonation d'ici 2045. C'est pourquoi nous testons et mettons en œuvre des solutions alternatives telles que les biocarburants et les camions électriques.

Le déploiement à grande échelle de camions électriques demeure l'une de nos priorités stratégiques. En 2025, nous avons étendu notre flotte de camions électriques à l'ensemble de notre réseau. Des camions électriques sont désormais exploités sur les principaux axes longue distance en Allemagne, en France, en Italie, en Autriche, en République tchèque, aux Pays-Bas, au Danemark et au Canada, tandis que d'autres pays du réseau GLS poursuivent leurs essais de camions électriques. À mesure que notre flotte de camions électriques dédiés au transport longue distance se développe, nous renforçons notre collaboration avec les fournisseurs d'électricité et les opérateurs de réseaux de recharge afin de relever les enjeux liés aux capacités des infrastructures électriques.

<sup>44</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).



## Exemples d'initiatives de transformation de la flotte de transport en 2025/2026



### 2 500 livraisons de colis en une journée grâce aux vélos cargo à Bonn :

En mai 2025, [VEMO Logistik](#), partenaire de GLS, a franchi une étape importante en réalisant 2 500 livraisons de colis en une seule journée à Bonn à l'aide de 19 vélos cargo, de remorques et de deux fourgons eSprinter. Cette organisation a permis de remplacer 18 fourgons diesel. La remorque Zemmi a joué un rôle déterminant dans cette réussite. Elle combine une grande capacité de chargement avec de faibles coûts d'entretien, tout en étant juridiquement considérée comme un vélo au regard de la réglementation en vigueur.



### Électrification des flottes en Roumanie :

L'un des partenaires de transport de GLS Romania a franchi une étape importante dans l'électrification de sa flotte : 45 % de ses véhicules de livraison sont désormais électriques et l'ensemble des livraisons effectuées dans la ville de Deva est assuré par des véhicules électriques. Pour soutenir cette transition, ce partenaire a investi dans une installation photovoltaïque de 60 kW ainsi que dans un système de stockage d'énergie de 45 kW. À Galați, un autre partenaire de transport a porté le taux d'électrification de sa flotte à plus de 20 %. Il a également investi dans une installation photovoltaïque de 20 kW et un système de stockage d'énergie de 30 kW.



### Livraisons urbaines 100 % électriques au Danemark :

En septembre 2025, GLS Denmark a atteint un taux de 100 % de livraisons et d'enlèvements de colis effectués par des véhicules électriques à Roskilde, la dixième plus grande ville du Danemark. À l'échelle nationale, l'entreprise exploitait plus de 230 véhicules électriques à la fin du mois de décembre 2025. Au cours de la même année, elle a augmenté sa capacité de recharge d'environ 210 %, illustrant le potentiel de déploiement rapide de la logistique électrique.



### Partenariats automobiles et solutions de livraison urbaine :

GLS Spain a conclu des accords préférentiels avec Toyota, Ford et Mercedes afin d'accompagner l'électrification de sa flotte de véhicules. GLS Spain a également signé un partenariat avec Moeve pour l'approvisionnement en carburant HVO sur l'ensemble de ses sites en Espagne. Par ailleurs, en collaboration avec TRC, fabricant de tricycles utilitaires, GLS Spain propose des véhicules spécifiquement conçus pour les livraisons en milieu urbain et dans les zones à faibles émissions. Pour les opérations de livraison du dernier kilomètre en zone urbaine et dans les centres commerciaux, de nouveaux chariots de livraison à assistance piétonne sont progressivement déployés.



### Étude de cas : Livraisons souterraines chez GLS Spain

Initialement lancé sous la forme d'un projet pilote de six mois, ce dispositif est désormais pleinement intégré aux opérations quotidiennes. D'octobre 2024 à mars 2025, GLS Spain a collaboré avec le Metro de Madrid afin de tester l'acheminement de colis via le réseau de métro de la capitale. Cette initiative innovante visait à désengorger les rues très fréquentées de Madrid et à réduire les embouteillages.

#### La phase pilote a connu un véritable succès.

Le concept reposait sur une approche simple et efficace : contribuer à la diminution des embouteillages en exploitant une infrastructure de transport existante. Les colis collectés au cours de la journée sont désormais acheminés quotidiennement par le métro, permettant de regrouper des livraisons qui auraient autrement nécessité plusieurs trajets en fourgon.

**Le fonctionnement est le suivant :** les colis sont placés dans des caisses sécurisées, puis transportés à bord de trains de fret circulant sur la ligne 12. Ces trains, spécialement aménagés pour le transport de marchandises, fonctionnent indépendamment du réseau de transport de passagers, garantissant ainsi l'absence d'impact sur le service aux usagers. Le personnel du Metro de Madrid assure le suivi de chaque trajet jusqu'à l'arrivée des colis au centre de tri de Loranca. Ceux-ci sont ensuite transférés dans une remorque GLS afin d'être regroupés puis acheminés vers le centre de tri GLS.

Cette initiative illustre le potentiel des partenariats entre acteurs publics et privés pour développer des solutions logistiques plus durables. En transférant une partie du transport de colis sous terre, GLS Spain et le Metro de Madrid contribuent à réduire le trafic en surface tout en améliorant l'efficacité des opérations de livraison du dernier kilomètre.



### Étude de cas : GLS accélère le déploiement de sa flotte de poids lourds électriques

En 2025/2026, plusieurs filiales de GLS ont intégré des camions électriques Mercedes-Benz eActros 600 et Volvo FM Electric à leurs flottes dédiées au transport longue distance. Parmi les principaux déploiements figurent l'intégration de 21 eActros 600 en Italie ainsi que la mise en service des premiers camions électriques en Autriche, en République tchèque et aux Pays-Bas. Dotés d'une autonomie supérieure à 500 km, ces véhicules permettent d'assurer des opérations nationales et transfrontalières.



GLS Italy a renforcé ses capacités de transport longue distance grâce à l'intégration de 21 véhicules Mercedes-Benz eActros 600 au sein de sa flotte, constituant une avancée significative dans la transition vers un transport de marchandises à faibles émissions. Quatorze de ces véhicules sont déjà opérationnels, tandis que les autres seront progressivement mis en service au cours de l'année. Ces camions ont démontré leur performance dans des conditions d'exploitation exigeantes, notamment

lors des tournées de nuit et par conditions météorologiques difficiles. Les conducteurs soulignent notamment leur confort et leur maniabilité.

En Allemagne, le premier camion électrique de transport longue distance de GLS, un Volvo FH Electric exploité par le partenaire Pabst Transport depuis juin 2024, a franchi le cap des 100 000 kilomètres parcourus après une année d'exploitation régulière. Assurant le transport d'environ 2 500 colis par jour sur des itinéraires de 460 km, ce véhicule a permis d'éviter l'émission de plus de 100 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



GLS Austria a mis en service son premier camion électrique en partenariat avec Aigner Powerful Logistics. Le véhicule effectue deux rotations quotidiennes entre Salzbourg et Ansfelden.

Depuis octobre 2025, en République tchèque, un Mercedes-Benz eActros 600 assure des liaisons transfrontalières entre la République tchèque et la Slovaquie. La recharge principale est réalisée grâce à une borne de 300 kW installée sur le hub GLS de Jihlava.



Aux Pays-Bas, GLS a mis en service un tracteur routier Volvo FM Electric 4x2, basé au dépôt de Vianen. Le véhicule est utilisé pour les opérations de collecte auprès des clients ainsi que pour la distribution de fret dans les provinces d'Utrecht et du Brabant-Septentrional. Des infrastructures de recharge ont été installées au dépôt de Vianen afin de permettre la recharge nocturne du camion électrique.

Au Danemark, le premier camion électrique a été intégré officiellement à la flotte en septembre 2025 pour assurer des opérations nationales de transport longue distance, sur la liaison entre le nouveau dépôt de Ringsted et celui d'Herning. Un deuxième camion électrique a depuis rejoint la flotte.

## Exemples d'actions mises en œuvre dans le cadre de la transformation du parc de véhicules en 2025/2026



### Atelier de mobilisation des partenaires de transport au Danemark :

Afin d'accompagner la transition des opérations de transport longue distance, GLS Denmark a organisé un atelier réunissant ses partenaires de transport ainsi que des experts de Mercedes et de Norlys. Plus de la moitié des partenaires danois spécialisés dans le transport longue distance ont participé à cet événement, qui leur a permis de partager leurs retours d'expérience, d'échanger sur leurs enjeux opérationnels et de mieux appréhender les technologies disponibles, les évolutions futures du secteur ainsi que les impacts économiques de la transition énergétique.



### Essais de camions électriques en Pologne :

Entre février et mai 2025, GLS Poland a testé un camion électrique Mercedes-Benz eActros 300 sur la liaison entre Wypędy et Stryków. Au cours de cette période, le véhicule a parcouru plus de 15 000 km. En octobre 2025, GLS Poland a poursuivi ses expérimentations avec des essais de courte durée d'un Mercedes-Benz eActros 600 sur le même itinéraire.



### Gain d'efficacité grâce à la technologie Gigaliner en Allemagne :

GLS Germany a mis en service un camion Gigaliner de 25,25 mètres capable de transporter trois caisses mobiles par trajet, au lieu de deux. Bien que le gain direct de consommation soit limité à environ 3 litres de diesel aux 100 km, cette optimisation représente une économie annuelle estimée à 27 000 litres de carburant. La capacité de chargement supplémentaire permet également d'éviter un trajet supplémentaire qui aurait autrement nécessité l'utilisation d'un autre camion.



## Exploitation des hubs et des dépôts

Nos bâtiments contribuent également de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'atténuation de l'impact environnemental. Les pratiques durables sont encouragées pour les nouvelles constructions ainsi que pour la rénovation des bâtiments existants. Ces mesures comprennent l'installation de systèmes photovoltaïques pour produire de l'électricité renouvelable, le remplacement des systèmes de chauffage fossiles par des pompes à chaleur électriques et l'adoption de solutions électriques ou à faibles émissions pour les opérations de transport.

### Électricité renouvelable

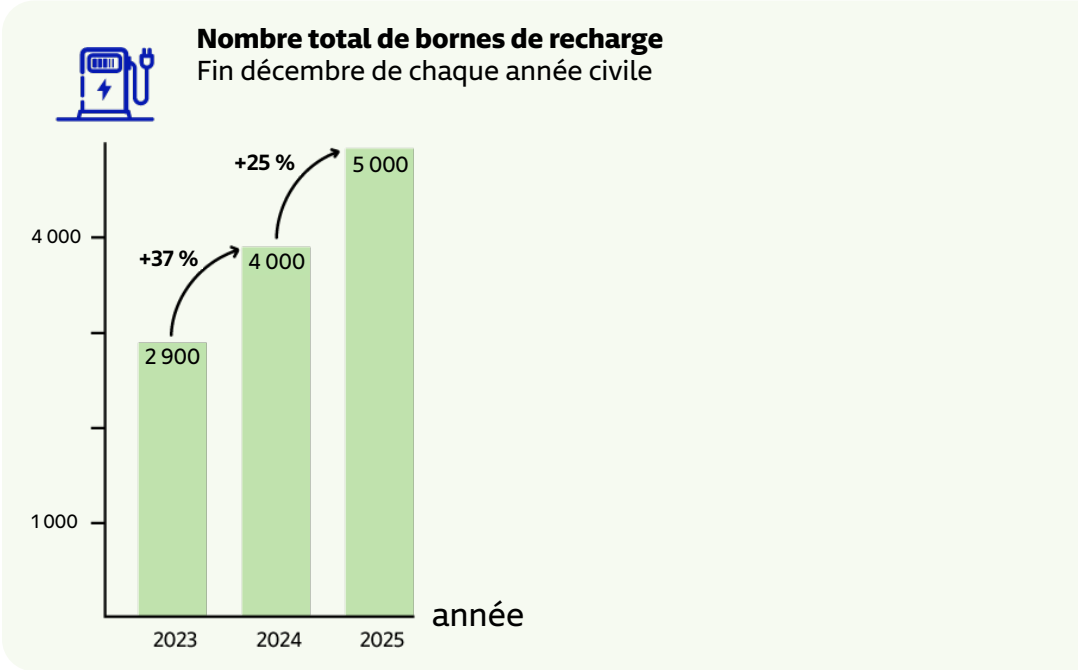
En 2025, 97 % des sites exploités par GLS en Europe utilisent de l'électricité verte. Sur l'ensemble des sites exploités par GLS dans le monde, y compris aux États-Unis et au Canada, 83 % de la consommation totale d'électricité provenait de sources renouvelables. La majorité des sites exploités par GLS en Allemagne<sup>45</sup>, au Danemark, en Espagne<sup>46</sup>, en Finlande, en Irlande et en République tchèque ont utilisé exclusivement de l'électricité renouvelable au cours de l'année 2025. Par ailleurs, la Belgique, la France, les Pays-Bas et le Portugal ont tiré plus de 95 % de leur consommation électrique de sources renouvelables. Par rapport à l'année civile 2024, la production d'électricité renouvelable par GLS a augmenté de 36 % grâce aux systèmes photovoltaïques installés dans ses dépôts. En parallèle, le volume total d'électricité renouvelable achetée a augmenté de 14 %. Plus de 80 % de ces achats ont été réalisés via des garanties d'origine<sup>47</sup>, le solde étant couvert par des contrats d'approvisionnement en électricité renouvelable.

Le Groupe GLS vise à atteindre 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030 en renforçant la production d'électricité renouvelable via des installations photovoltaïques et en acquérant des garanties d'origine<sup>48</sup> ou des certificats d'énergie renouvelable<sup>49</sup> pour ses entités.

### Infrastructure de recharge

GLS soutient la transformation de sa flotte en investissant dans la modernisation des in-

frastructures dans ses hubs et dépôts. Cela inclut l'installation de bornes de recharge, l'amélioration de l'alimentation électrique, la mise en place de systèmes de répartition de charge et de compteurs d'électricité, ainsi que la mise à niveau des systèmes de protection incendie. En 2025, plus de 950 nouvelles bornes de recharge ont été installées, portant à plus de 5 000<sup>50</sup> le nombre total de bornes sur l'ensemble du réseau GLS.



<sup>45</sup> Les filiales DER KURIER GmbH & Co. KG (services de livraison express, Allemagne) et e-Log Logística Insular, S.L. (gestion des commandes en ligne, Espagne) sont exclues du périmètre de reporting.

<sup>46</sup> La filiale e-Log Logística Insular, S.L. (gestion des commandes en ligne, Espagne) est exclue du périmètre de reporting.

<sup>47</sup> Une garantie d'origine est un document électronique attestant qu'une quantité précise d'énergie a été produite à partir de sources renouvelables.

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> Les certificats d'énergie renouvelable (REC) sont des instruments échangeables attestant la production d'un mégawattheure d'électricité à partir de sources renouvelables.

<sup>50</sup> Parmi ces bornes de recharge, plus de 3 300 sont exploitées par GLS et font l'objet d'une vérification externe. Les autres bornes de recharge du réseau GLS sont exploitées par des prestataires tiers.

## Exemples d'amélioration de la gestion de nos bâtiments



### Opérations de transport électriques au Canada :

En mars 2025, GLS Canada a commencé à déployer des tracteurs de manutention électriques pour ses opérations sur site dans ses principaux hubs canadiens. En mars 2026, quatre unités étaient en exploitation sur ses sites de Montréal, Toronto et Winnipeg.



### Installation de systèmes photovoltaïques au Portugal :

En 2025, GLS Portugal a installé deux nouveaux systèmes photovoltaïques sur ses dépôts de Mealhada et d'Aveleda, d'une puissance respective de 23 kWc et 71 kWc. Ces installations permettent de couvrir une part significative de la consommation électrique locale de ces deux sites.



### Nouveaux centres de distribution au Danemark :

En août 2025, GLS Denmark a inauguré un nouveau centre de distribution à Ringsted. Le site exploite plus de 20 véhicules électriques et dispose d'une installation photovoltaïque en toiture d'une puissance de 445 kWc, dont l'électricité excédentaire est réinjectée dans le réseau. Cette initiative a été suivie, en octobre 2025, par l'inauguration d'un nouveau dépôt à Randers, le dixième site exploité par GLS Denmark dans le pays. D'une superficie de 3 500 m², cette installation intègre une centrale photovoltaïque couvrant 1 000 m² de toiture, 30 bornes de recharge pour véhicules électriques ainsi qu'une technologie de tri automatisé.



### Certificat ISO 50001 :

GLS Germany a obtenu la certification [ISO 50001](#), une norme internationale de référence pour les systèmes de gestion de l'énergie. Cette certification reflète une démarche structurée et continue visant à analyser, optimiser et réduire la consommation énergétique dans l'ensemble de ses activités<sup>52</sup>.



### Nouveau centre de tri aux Pays-Bas :

En avril 2026, GLS Netherlands a inauguré son nouveau centre de tri à Goes. Le site intègre notamment une pompe à chaleur, une installation photovoltaïque en toiture d'une puissance de 205 kWc ainsi qu'un système de stockage d'énergie par batterie d'une capacité de 516 kWh. Ces équipements permettent de produire et de gérer localement de l'électricité renouvelable.



### Développement de l'infrastructure de recharge en Espagne :

Dans le cadre d'un partenariat avec Endesa X, GLS Spain poursuit le déploiement de son infrastructure de recharge sur l'ensemble de ses dépôts. Cette initiative accompagne l'électrification progressive des flottes de véhicules de fonction et de livraison du dernier kilomètre. À fin 2025, plus de 110 bornes de recharge avaient été installées sur le réseau de GLS Spain.

<sup>52</sup> Le certificat ISO 50001 de GLS Germany est disponible ici : <https://www.gls-pakete.de/corporate/zertifikate>.



### Interview : les pompes à chaleur et leur rôle dans la stratégie environnementale de GLS Germany

En 2025, le chauffage des bâtiments et des dépôts du Groupe GLS représentait environ 23 % de nos émissions directes<sup>53</sup>. La transition des systèmes de chauffage alimentés par des combustibles fossiles vers des solutions renouvelables, telles que les pompes à chaleur électriques ou les systèmes de chauffage aux granulés de bois, constitue donc un levier essentiel de réduction des émissions. Cette transformation nécessite toutefois des investissements importants ainsi qu'une planification rigoureuse. Nous avons interrogé Marcel Decaret Román, responsable énergie chez GLS Germany, afin de comprendre son approche pour analyser les systèmes de chauffage existants et identifier les opportunités de conversion :



**Marcel Decaret Román**  
Responsable énergie chez GLS Germany

#### Comment avez-vous mené cette analyse et quel était votre objectif ?

« Nous avons établi un inventaire complet de l'ensemble des systèmes de chauffage exploités au sein de GLS Germany. Pour chacun d'eux, nous avons recensé des informations telles que l'année de construction, la capacité, le type de technologie utilisée ainsi que les bâtiments desservis, qu'il s'agisse de bureaux ou d'entrepôts. Notre objectif principal était d'identifier les systèmes âgés de plus de 30 ans, ainsi que ceux qui atteindront cet âge d'ici 2030, afin de déterminer lesquels doivent être remplacés en priorité. »

#### Quels enseignements avez-vous tirés de l'analyse de la situation en matière de chauffage chez GLS Germany ?

« Cette analyse nous a fourni une vision précise de l'âge et de la performance de nos systèmes de chauffage. Elle a montré que plusieurs installations approchent de leur

fin de vie et devront être remplacées pour répondre aux nouvelles exigences réglementaires. Elle a également mis en évidence des défis, notamment l'approvisionnement en gaz renouvelable et les contraintes d'espace susceptibles de limiter l'installation de pompes à chaleur sur certains sites. »

#### Quelle stratégie avez-vous élaborée à partir de ces conclusions ?

« Sur cette base, nous avons élaboré une stratégie de remplacement progressif, en priorisant les installations les plus anciennes afin de respecter les échéances réglementaires. Lorsque des systèmes au gaz seront remplacés par de nouveaux équipements au gaz, ceux-ci intégreront au moins 65 % de gaz renouvelable. En parallèle, nous travaillerons avec des experts du secteur pour lever les contraintes techniques et d'espace liées au déploiement des pompes à chaleur et déployer les solutions les plus adaptées à chaque site. Un budget prévisionnel a également été établi à partir des coûts observés lors des récents projets de remplacement. »

Pour en savoir plus sur l'électrification de la flotte, les stratégies de gestion de l'énergie et les défis associés à cette transition, consultez [l'interview](#) de Marcel publiée en février 2025.

<sup>53</sup> Il s'agit des émissions de Scope 1 et 2. Les émissions de Scope 1 correspondent aux émissions directes générées par les activités détenues ou contrôlées par GLS. Les émissions de Scope 2 correspondent aux émissions indirectes associées à la production de l'électricité, du chauffage ou de la climatisation achetés par GLS.

## Perspectives de GLS Canada : améliorer l'efficacité et réduire les émissions

GLS Canada adopte une approche globale pour réduire ses émissions de GES dans l'ensemble de ses activités. Cette démarche combine l'électrification progressive de sa flotte, l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses installations ainsi que l'exploitation de données pour optimiser la performance opérationnelle.



### Flotte de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>54</sup>

Afin de réduire les émissions liées au transport, GLS Canada poursuit le développement de sa flotte de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>55</sup>. En décembre 2025, cette flotte comprenait six camions électriques, 32 fourgons électriques et quatre tracteurs de manutention électriques. Quatre camions fonctionnant au gaz naturel comprimé (GNC) complètent cette transition pour les liaisons longue distance sur lesquelles une électrification complète n'est pas encore possible.

### Infrastructure de recharge

Plus de 60 bornes de recharge sont installées à travers le Canada, dont une remorque de 19 mètres mise hors service et reconvertie en unité mobile de recharge équipée de six points de recharge, permettant le déploiement rapide de véhicules électriques sur n'importe quel site.



### Réduction des émissions générées lorsque les véhicules restent à l'arrêt moteur tournant

Depuis fin 2024, GLS Canada déploie un programme national de sensibilisation encourageant les conducteurs à couper leur moteur lors des phases d'immobilisation des véhicules. Ce programme combine la formation des conducteurs et l'installation de chauffages de cabine Webasto, permettant de maintenir une température confortable dans l'habitacle sans laisser le moteur tourner. Entre avril 2025 et fin mars 2026, cette initiative a permis d'éviter plus de 18 000 heures de maintien des moteurs en fonctionnement lors des phases d'immobilisation des véhicules, générant ainsi une réduction directe de la consommation de carburant et des émissions associées.



### Gestion de flotte fondée sur les données

GLS Canada assure un suivi continu des performances de sa flotte afin d'identifier les opportunités d'amélioration et de mettre en œuvre des mesures visant à optimiser l'efficacité opérationnelle tout en réduisant les émissions par livraison. En tant que partenaire SmartWay Transport<sup>56</sup>, GLS Canada participe à un programme nord-américain administré par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), qui valorise les transporteurs mettant en œuvre des pratiques opérationnelles plus efficaces et contribuant à la réduction de la consommation de carburant. Dans le cadre du programme « SmartWay Certified Carrier », GLS Canada bénéficie d'outils permettant de mesurer, d'évaluer et d'améliorer en continu la performance énergétique de ses opérations de transport, renforçant ainsi une approche de gestion fondée sur les données.

<sup>54</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>55</sup> Ibid.

<sup>56</sup> En savoir plus sur SmartWay : <https://www.epa.gov/smartway/learn-about-smartway> et consulter le certificat SmartWay ici : [https://cloud.gls-group.com/CA/images/GLS-Canada\\_Smartway-Certificate.png](https://cloud.gls-group.com/CA/images/GLS-Canada_Smartway-Certificate.png).



### Siège social certifié LEED

Depuis 2018, le siège social de GLS Canada, situé à Dorval, bénéficie de la certification LEED<sup>57</sup>  Or<sup>58</sup>. Le bâtiment intègre notamment un système de chauffage géothermique et un toit végétalisé. Par ailleurs, les eaux de pluie sont récupérées afin d'alimenter les réservoirs des toilettes, tandis que les espaces verts représentent près de 30 % de la superficie totale du site.

### Électrification des opérations dans les dépôts

Plusieurs dépôts stratégiques, notamment ceux de Québec, Sherbrooke et Dorval, remplacent progressivement leurs chariots élévateurs fonctionnant au propane par des modèles électriques. Cette transition contribue à réduire les émissions associées aux opérations de manutention des colis.

### Engagement sectoriel

En octobre 2025, GLS Canada a accueilli le Rendez-vous de Propulsion Québec dans ses locaux de Montréal afin de contribuer aux échanges sur la décarbonation du secteur des transports. Cet événement d'une demi-journée a porté sur la décarbonation des transports urbains ainsi que sur le rôle de l'intelligence artificielle dans le développement des véhicules électriques. Mélanie Camara, directrice de l'environnement et du développement durable chez GLS Canada, est intervenue aux côtés d'autres représentants du secteur.

<sup>57</sup> Leadership in Energy and Environmental Design (LEED) est un système international de certification des bâtiments durables. La certification LEED atteste qu'un bâtiment répond à des critères exigeants dans plusieurs domaines, notamment l'efficacité énergétique, la gestion de l'eau, le choix des matériaux et l'aménagement durable du site. De plus amples informations sur LEED sont disponibles ici :  <https://www.usgbc.org/leed>.

<sup>58</sup> Consultez ici le certificat LEED de GLS Canada :  [https://cloud.gls-group.com/CA/downloads/GLS-Canada\\_LEED-Certificate.pdf](https://cloud.gls-group.com/CA/downloads/GLS-Canada_LEED-Certificate.pdf).





## Déplacements professionnels

En sa qualité d'entreprise de logistique internationale, GLS exploite de nombreux hubs, dépôts et bureaux à travers l'Europe et l'Amérique du Nord. Nous mettons un point d'honneur à ce que nos employés restent en contact les uns avec les autres en organisant des réunions en ligne et en proposant des outils de travail d'équipe virtuels. Cependant, les interactions en présentiel restent essentielles, en particulier pour nos cadres évoluant dans un contexte multinational. Face à l'impact environnemental de nos trajets, nous engageons à réduire les déplacements professionnels dans la mesure du possible. En outre, nous privilégions l'utilisation de véhicules de fonction électriques pour les déplacements essentiels.

### Voyages en avion

Bien que nous cherchions à limiter les déplacements professionnels autant que possible, certains restent parfois indispensables. En 2025, nous avons constaté une baisse de 51 % des déplacements professionnels en avion par rapport à 2024. Les déplacements aériens ne représentent que 0,1 % de nos émissions totales.

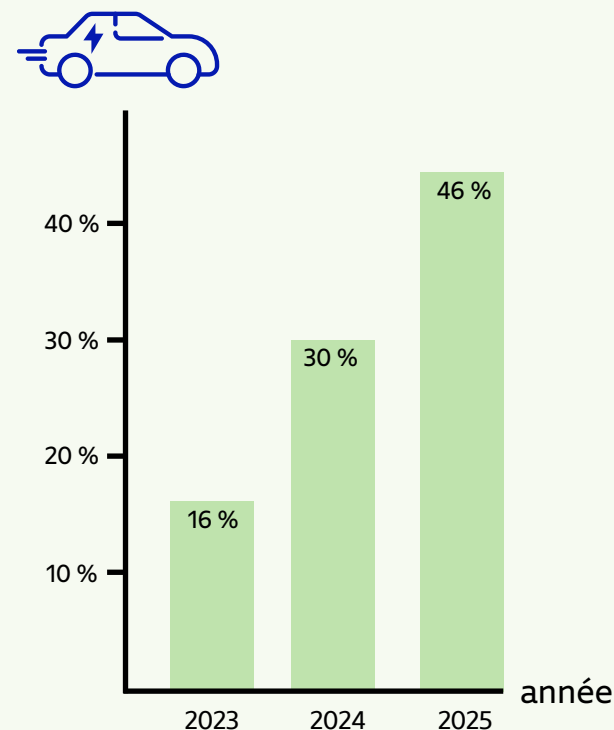
### Véhicules de fonction

GLS poursuit l'accélération de la transition vers une flotte de véhicules de fonction entièrement électrique, avec l'ambition d'atteindre 100 % d'électrification d'ici 2030. À fin décembre 2025, la part des véhicules de fonction électriques s'élevait à 46 %. Cela représente une progression de 44 % du nombre de véhicules de fonction entièrement électriques par rapport à décembre 2024.

Grâce à ces avancées, plusieurs entités du groupe — GLS Belgium, GLS Austria, GLS Denmark, GLS Finland, GLS Ireland, GLS Netherlands, GLS Portugal, GLS Spain et GLS Canada — ont déjà dépassé le seuil de 50 % de véhicules de fonction électriques. GLS

Netherlands s'est particulièrement distinguée en atteignant dès fin 2025 son objectif de 60 % de véhicules de fonction électriques. Depuis début 2024, les collaborateurs néerlandais éligibles à un véhicule de fonction peuvent uniquement sélectionner un modèle électrique. Chez GLS Spain, la transition est notamment soutenue par des partenariats avec plusieurs constructeurs automobiles, dont Ford, Polestar, Tesla et Volkswagen, qui accompagnent l'électrification progressive de la flotte de véhicules de fonction.

**Part des véhicules de fonction électriques au sein du groupe GLS**  
Fin décembre de chaque année civile



## Services environnementaux

Nous sommes conscients que chaque colis, ainsi que les activités logistiques et de transport nécessaires à son acheminement, mobilisent des ressources naturelles et génèrent des émissions de GES. Au-delà de nos propres initiatives visant à décarboner nos opérations, nous proposons à nos clients des solutions leur permettant de mieux mesurer leur impact environnemental et de contribuer à la réduction des émissions associées à leur chaîne d'approvisionnement.

### Rapports d'émissions de GES pour les clients

GLS met à disposition de ses clients, sur demande, des rapports détaillés sur les émissions de GES. Ces rapports permettent aux clients de mieux comprendre l'empreinte carbone associée à leurs expéditions et peuvent servir de base à leurs propres obligations de reporting. Ce service est disponible dans 21 pays du Groupe. En 2025, GLS a établi plus de 2 000 rapports d'émissions pour ses clients. Les rapports présentent plusieurs indicateurs clés liés au transport, notamment les émissions totales de CO<sub>2</sub>, les tonnes-kilomètres (tkm) transportées ainsi que les valeurs d'intensité des émissions (CO<sub>2</sub> par tkm). La méthodologie de calcul utilisée pour ces rapports est certifiée ISO 14083<sup>59</sup>, garantissant une approche cohérente, transparente et fiable pour l'évaluation des émissions de transport. GLS applique également des principes alignés sur le [cadre du Global Logistics Emissions Council \(GLEC\)](#), qui fournit une méthodologie reconnue pour le calcul et la déclaration des émissions de GES dans le secteur du fret et de la logistique. GLS est également membre du [Smart Freight Centre](#), une organisation internationale à but non lucratif engagée dans la réduction de l'impact environnemental du secteur de la logistique mondiale. L'organisation favorise la collaboration entre les acteurs du secteur afin d'harmoniser les méthodes de comptabilisation des émissions et d'accélérer le déploiement de solutions contribuant à la décarbonation de la logistique.

### Solutions de livraison hors domicile

Avec plus de 26 800<sup>60</sup> consignes automatiques et plus de 109 200 points relais<sup>61</sup> opérationnels en Europe à fin mars 2026, GLS poursuit le développement de ses solutions de livraison hors domicile (OOH). Ces solutions offrent aux destinataires davantage de flexibilité en leur permettant de choisir le lieu et le moment de réception de leurs colis. En regroupant les livraisons dans des points de collecte accessibles, les consignes automatiques et les points relais contribuent à optimiser les tournées de livraison de GLS et à réduire les distances parcourues. Elles peuvent ainsi participer à la diminution des émissions associées aux livraisons infructueuses et aux déplacements évitables du dernier kilomètre<sup>62</sup>.



<sup>59</sup> La norme ISO 14083:2023 établit une méthodologie harmonisée pour la quantification des émissions de GES générées par les opérations des chaînes de transport. La déclaration de vérification pour 2024 est disponible [ici](#) sur notre site Internet. La déclaration de vérification relative à l'exercice 2025 est actuellement en cours d'élaboration et sera publiée sur cette même page dès sa finalisation.

<sup>60</sup> Détenus en propre et sous-traités.

<sup>61</sup> Ibid.

<sup>62</sup> Les émissions générées par le destinataire, telles que celles résultant du trajet vers le point de livraison hors domicile, ne sont pas incluses. En effet, ces habitudes de déplacement ne relèvent pas du périmètre opérationnel de GLS et l'entreprise n'a pas d'influence directe sur les choix individuels des destinataires en matière de retrait.

## Emballages réutilisables

Afin de promouvoir des solutions d'emballage réutilisables permettant à ses clients de réduire les déchets liés aux expéditions, GLS Germany collabore depuis août 2024 avec les fournisseurs d'emballages réutilisables [hey circle](#) et [Boomerang](#). Grâce à ces partenariats, les clients peuvent utiliser des sacs d'expédition réutilisables et durables, conçus pour remplacer jusqu'à 50 emballages à usage unique<sup>63</sup>.



## Financement de projets de protection du climat

Au-delà des initiatives mises en œuvre à l'échelle du Groupe pour réduire progressivement les émissions, certaines entités nationales de GLS financent également, au cours de l'exercice 2025/2026, des projets de protection des projets de protection du climat à l'échelle nationale. En Autriche, en Belgique et en Slovénie, les entités GLS soutiennent ces projets par l'acquisition d'un volume défini de crédits carbone<sup>63A</sup>. En Allemagne, aux Pays-Bas, au Portugal et en Espagne, les entités GLS proposent à leurs clients un service de contribution climatique<sup>63B</sup>. Ce service est proposé à la demande des clients. Pour plus d'informations, consultez la page 37 et suivantes ou rendez-vous sur <https://gls-group.com/GROUP/en/carbon-offsetting/>.

<sup>63</sup> Plus d'informations [ici](#).

<sup>63A</sup> Le volume de crédits carbone acquis est déterminé sur la base des émissions de Scopes 1, 2 et 3 de l'entité concernée, calculées conformément aux principes du Protocole des GES.

<sup>63B</sup> Le service de contribution finance des projets de protection du climat pour un volume d'émissions calculé à partir du nombre de colis et d'expéditions de fret des clients, multiplié par le facteur correspondant aux émissions moyennes de CO<sub>2</sub> par colis dans le pays concerné.



## Projets de protection du climat



Au cours de l'exercice 2025/2026, plusieurs entités nationales du réseau GLS<sup>64</sup> ont également soutenu des projets de protection du climat<sup>65</sup> en dehors de leur propre chaîne de valeur, en complément des initiatives mises en œuvre à l'échelle du Groupe pour réduire progressivement les émissions. Bien que ces projets n'aient pas d'impact sur le bilan carbone de notre entreprise, ils contribuent néanmoins aux efforts internationaux visant à lutter contre le changement climatique. En 2025, les projets soutenus par les entités GLS<sup>66</sup> ont notamment contribué au développement de capacités de production d'énergie renouvelable solaire et éolienne en Inde et au Vietnam, ainsi qu'à la distribution de foyers de cuisson améliorés au Ghana. Par ailleurs, GLS Germany a financé un projet de reboisement en Colombie. Ces projets apportent une contribution importante dans plusieurs domaines, car ils préservent la biodiversité, développent les infrastructures locales et créent des opportunités d'emploi. En outre, chaque projet contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

GLS a collaboré avec [ClimatePartner GmbH](#) (Munich, Allemagne) dans le cadre de plusieurs projets certifiés de protection du climat<sup>67</sup>.

Pour plus d'informations sur les initiatives menées dans chaque pays au cours de la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, veuillez consulter notre [page d'accueil](#).

<sup>64</sup> En Autriche, en Belgique et en Slovénie, les entités GLS ont acquis des crédits carbone dont le volume est calculé sur la base des émissions de Scopes 1, 2 et 3 de chaque entité, tandis qu'en Allemagne, aux Pays-Bas, au Portugal et en Espagne, les entités GLS proposent des services de contribution à leurs clients.

<sup>65</sup> Les projets de protection du climat financés par les différents pays GLS sont présentés à la page 38.

<sup>66</sup> Voir note de bas de page 64.

<sup>67</sup> Voir note de bas de page 65.

**Projets de protection du climat financés par GLS<sup>68</sup> au cours de l'exercice 2025/2026**

| Région et pays du projet                                                                                                   | Type de projet            | Norme de certification          | Description du projet                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Projets de protection du climat soutenus visant à éviter les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère :         |                           |                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|  <u>Gadhsisa, en Inde</u>                 | Énergie éolienne          | Gold Standard VER <sup>69</sup> | Ce projet génère de l'énergie verte grâce à 143 éoliennes, ce qui correspond à une capacité totale de 300 MW. Ce projet contribue à la protection du climat en produisant une quantité d'énergie renouvelable qui aurait autrement été générée par des centrales électriques alimentées par des combustibles fossiles. Le développement durable de la région est également favorisé par la création d'emplois, associée à des initiatives de formation et d'éducation, telles que l'accès pour les étudiants aux écoles locales.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|  <u>Guttigoli, en Inde</u>                | Énergie solaire           | Gold Standard VER <sup>69</sup> | Situé dans le village de Guttigoli, en Inde, ce projet solaire d'une capacité de 100 MW fournit une électricité propre et abordable au réseau électrique national indien. Il contribue ainsi à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et à éviter les émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'électricité d'origine thermique. En complément de la production d'énergie renouvelable, le projet soutient les communautés locales en fournissant des livres, du mobilier et d'autres équipements aux écoles disposant de ressources limitées. Il organise également des activités culturelles, telles que des événements musicaux et des concours de talents, afin de favoriser le développement extrascolaire des élèves.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|  <u>Gia Lai, au Vietnam</u>               | Énergie éolienne          | Gold Standard VER <sup>69</sup> | Avec plus de 3 260 km de côtes, le Vietnam dispose d'un potentiel important pour le développement des énergies renouvelables, notamment grâce à ses ressources éoliennes et marines. Le projet éolien Nhon Hoa 2, situé dans la province de Gia Lai, exploite ce potentiel en produisant de l'électricité renouvelable à partir de l'énergie éolienne. Il dispose d'une puissance installée totale de 50 MW, répartie entre dix éoliennes de 4,2 MW chacune et deux éoliennes de 4 MW chacune, toutes raccordées au réseau électrique national. La production d'énergie renouvelable permettra de remplacer partiellement l'électricité actuellement fournie par des centrales thermiques, contribuant ainsi au développement durable de la région sur les plans environnemental, social et économique.                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  <u>Gyapa, au Ghana</u>                   | Foyer de cuisson amélioré | Gold Standard VER <sup>69</sup> | Au Ghana, de nombreux ménages utilisent encore traditionnellement le bois ou le charbon de bois comme source d'énergie pour la cuisson, notamment au moyen de foyers de cuisson à charbon peu performants. Cette forte consommation de combustible contribue à la déforestation, tandis que la production de charbon de bois génère d'importantes émissions. Le projet de foyers de cuisson améliorés Gyapa vise à remplacer ces foyers à charbon traditionnels par des modèles plus efficaces. Grâce à leur revêtement en céramique, les foyers de cuisson Gyapa conservent mieux la chaleur, permettant de réduire la consommation de combustible de 50 à 60 % et de diminuer le temps de cuisson. Le projet contribue également à améliorer la qualité de l'air intérieur des habitations, avec des bénéfices particulièrement importants pour les femmes et les enfants, tout en soutenant les activités de production locale. Plus de 835 000 fourneaux ont déjà été vendus, améliorant les conditions de vie de plus de 4 millions de personnes au Ghana. |
| Projets de protection du climat soutenus visant à éliminer les émissions de gaz à effet de serre de l'atmosphère :         |                           |                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|  <u>Vichada, Colombie</u> <sup>70</sup> | Reboisement               | Gold Standard VER <sup>69</sup> | Ce projet, situé dans la région de Vichada en Colombie, combine la gestion durable des forêts et la restauration des écosystèmes. Il soutient des activités de boisement et de reboisement destinées à produire du bois d'œuvre de qualité, tout en contribuant à la préservation de la biodiversité, à la protection des ressources en eau et au maintien de la stabilité des sols. Le projet de reboisement couvre environ 13 000 hectares, dont 8 000 hectares dédiés à la conservation forestière. Cette approche permet de préserver la capacité naturelle des arbres à séquestrer le CO <sub>2</sub> . Cette approche contribue au maintien d'écosystèmes résilients, favorise leur continuité écologique et préserve les habitats essentiels à de nombreuses espèces végétales et animales.                                                                                                                                                                                                                                                              |

<sup>68</sup> En Autriche, en Belgique et en Slovénie, les entités GLS ont acquis des crédits carbone dont le volume est calculé sur la base des émissions de Scopes 1, 2 et 3 de chaque entité, tandis qu'en Allemagne, aux Pays-Bas, au Portugal et en Espagne, les entités GLS proposent des services de contribution à leurs clients.

<sup>69</sup> Gold Standard VER (GS VER) : Le Gold Standard VER (Voluntary Emission Reduction) est une certification pour les projets qui réduisent les émissions de carbone et promeuvent le développement durable. Il garantit que les projets contribuent au bien-être des communautés locales et de l'environnement. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : [Site Internet Gold Standard](#).

<sup>70</sup> Volume utilisé exclusivement par GLS Germany.

## Bilan des émissions de GES de l'entreprise

Comprendre notre impact environnemental constitue le point de départ de notre démarche de décarbonation. Nous évaluons régulièrement cet impact à travers notre bilan annuel des émissions de GES. Celui-ci quantifie les émissions générées par GLS au cours de l'année civile et nous permet de suivre l'évolution de notre consommation de ressources ainsi que des émissions associées à l'échelle du Groupe.

### Calcul des émissions de GES

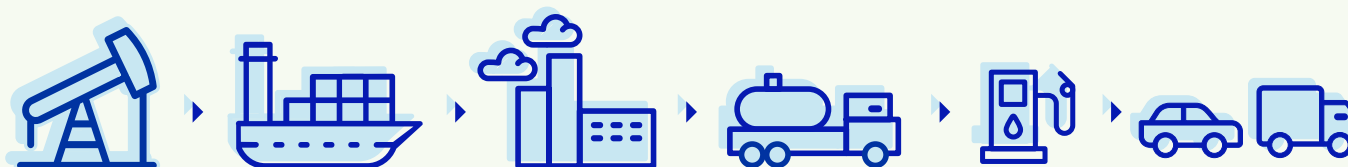
Nous déclarons nos émissions de GES à l'échelle du groupe conformément au [Protocole sur les gaz à effet de serre](#) (Protocole GES), en incluant les émissions de Scopes 1, 2 et 3<sup>71</sup> dans nos calculs. Nos émissions sont calculées selon le principe « du puits à la roue », ce qui signifie que nous prenons en compte l'ensemble du cycle de vie, depuis la production du carburant jusqu'à son utilisation effective. Nous publions nos émissions en équivalents carbone (CO<sub>2</sub>e), ce qui signifie que d'autres gaz à effet de serre (par exemple le méthane) sont également pris en compte. Un aperçu détaillé de nos catégories de Scopes 1, 2 et 3 et de notre approche de reporting est disponible dans la [base de reporting](#).

En 2025, les activités de transport représentaient 88 % de notre empreinte carbone totale liée aux émissions de GES, constituant ainsi le principal facteur de nos émissions. C'est pourquoi nous accordons une importance particulière à la rigueur et à la fiabilité du

calcul de nos émissions liées au transport. Notre méthodologie de calcul s'appuie sur la norme ISO 14083, une référence internationale pour la quantification et la déclaration des émissions de GES liées aux activités de transport. En 2025<sup>72</sup>, GLS a obtenu la déclaration de vérification [ISO 14083](#) couvrant l'année 2024. La vérification relative aux données de l'année 2025 est en cours.

Afin de suivre l'évolution des pratiques sectorielles en matière de comptabilisation des émissions et d'accompagner les avancées dans la décarbonation de la logistique, le Groupe GLS a rejoint le [Smart Freight Centre](#) au cours de l'année. Le Smart Freight Centre est une organisation internationale à but non lucratif qui œuvre à la réduction de l'impact environnemental de la logistique mondiale. Elle encourage la collaboration entre les acteurs du secteur afin d'harmoniser les méthodes de comptabilisation des émissions et d'accélérer le déploiement de solutions de décarbonation à l'échelle du secteur.

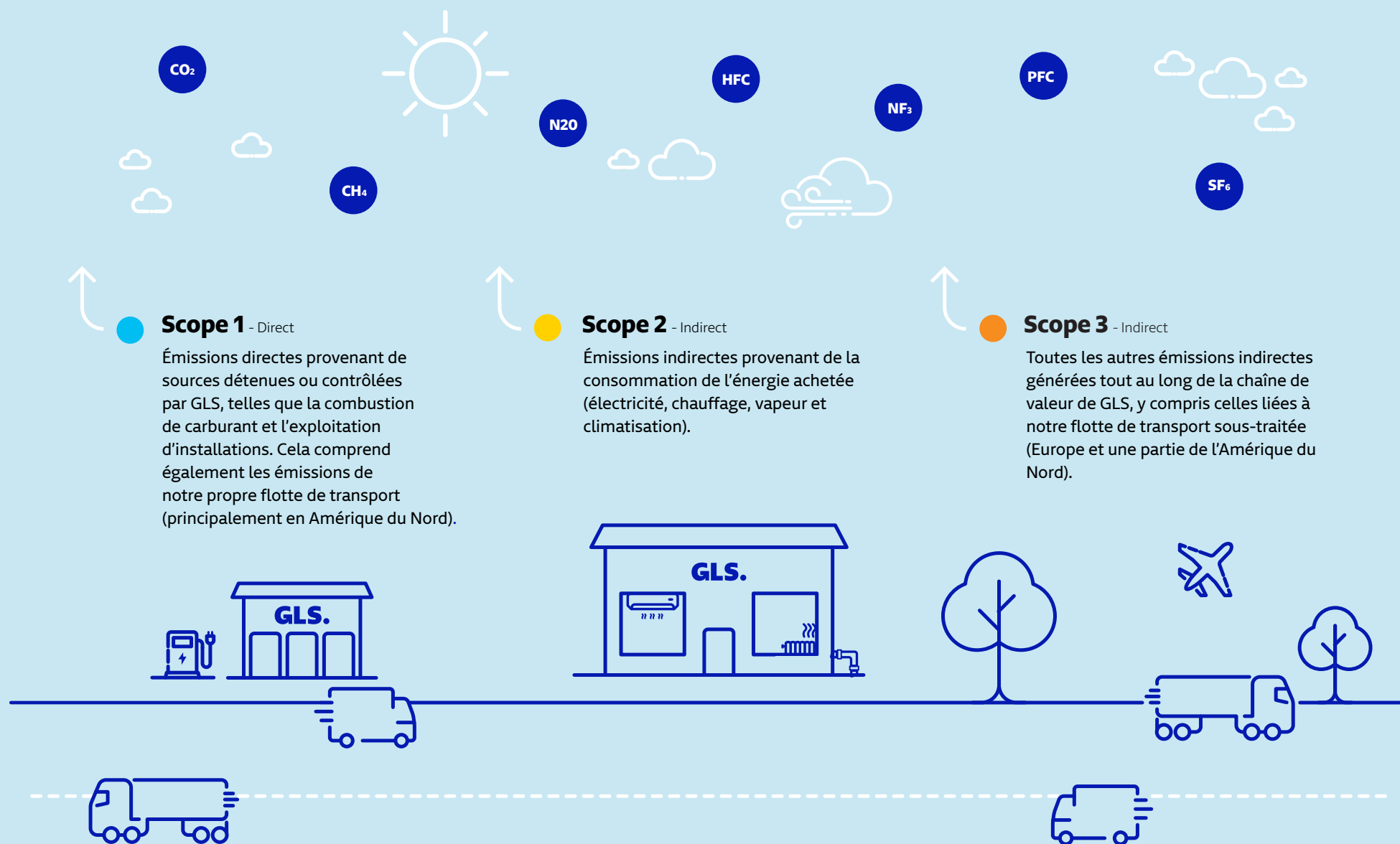
### Explication du concept « puits à la roue » (Well-to-Wheel)



<sup>71</sup> GLS déclare les émissions liées à sa flotte de transport sous-traitée (Europe et une partie de l'Amérique du Nord) dans le Scope 3 et sa propre flotte de transport (la majeure partie de l'Amérique du Nord) dans le Scope 1. Les émissions du Scope 3 regroupent toutes les émissions indirectes (non incluses dans le Scope 2) générées tout au long de la chaîne de valeur de GLS, y compris les émissions en amont et en aval. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter les [critères de reporting de GLS](#).

<sup>72</sup> La norme ISO 14083:2023 établit une méthodologie harmonisée pour la quantification des émissions de GES générées par les opérations des chaînes de transport. La déclaration de vérification pour 2024 est disponible [ici](#) sur notre site web. La déclaration de vérification relative à l'exercice 2025 est actuellement en cours d'élaboration et sera publiée sur cette même page dès sa finalisation.

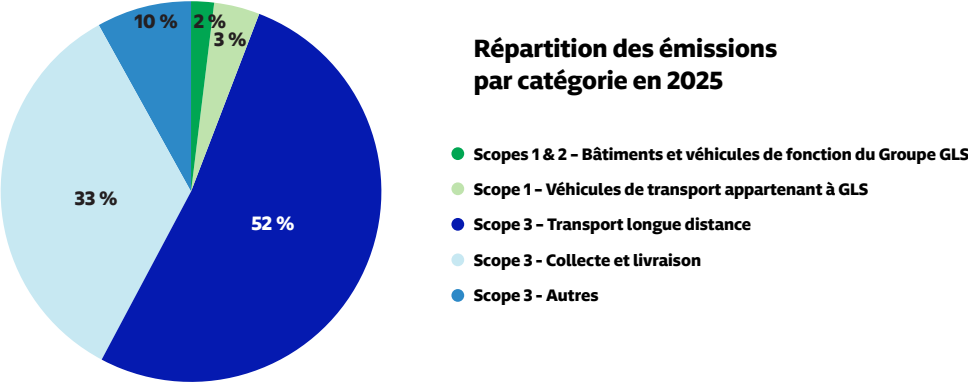




Performances en matière d'émissions de GES

La mesure de nos émissions de GES nous permet d'évaluer l'impact de nos activités et de suivre, dans le temps, l'efficacité des actions engagées pour réduire notre empreinte carbone. L'évolution de notre empreinte carbone d'entreprise reflète les progrès réalisés dans la mise en œuvre de notre stratégie de décarbonation.

En 2025, GLS a enregistré une réduction de son empreinte totale de GES. Calculées selon l'approche basée sur le marché<sup>73</sup>, les émissions ont diminué d'environ 4 % par rapport à l'exercice précédent, atteignant 1 167 Kt CO<sub>2</sub>e en 2025. Cette diminution s'explique principalement par la poursuite de la transformation de notre flotte de transport, en propre comme sous-traitée, avec le déploiement de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>74</sup>. Elle illustre l'impact des mesures de décarbonation mises en œuvre à l'échelle de l'ensemble du réseau.



<sup>73</sup> La méthode basée sur la localisation est « une méthode de quantification des émissions de GES du Scope 2 basée sur les facteurs d'émission moyens de la production d'énergie pour des emplacements géographiques définis, y compris les frontières locales, sous-nationales ou nationales » (World Resource Institute, 2015) ; tandis que la méthode basée sur le marché est « une méthode de quantification des émissions de GES du Scope 2 basée sur les émissions de GES émises par les producteurs auprès desquels l'entité déclarante achète contractuellement de l'électricité groupée avec des instruments ou des instruments dégroupés seuls. »

<sup>74</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>75</sup> Les données d'émission de GLS reflètent l'année civile plutôt que l'exercice financier. Une description détaillée de la méthode de calcul des Scopes 1, 2 et 3 est disponible dans les critères de reporting.

Performances en matière d'émissions de GES (en milliers de tonnes de CO<sub>2</sub>e)<sup>75</sup>

|                                     | 2024    | 2025    |
|-------------------------------------|---------|---------|
| Scope 1                             | 73,9    | 62,4    |
| Scope 2<br>basé sur le marché       | 4,6     | 5,4     |
| Scope 2<br>basé sur la localisation | 27,5    | 26,8    |
| Scope 3<br>basé sur le marché       | 1 131,8 | 1 099,6 |
| Scope 3<br>basé sur la localisation | 1 157,3 | 1 123,5 |
| Total<br>basé sur le marché         | 1 210,3 | 1 167,4 |
| Total<br>basé sur la localisation   | 1 258,7 | 1 212,7 |

## Scopes 1 et 2

Les émissions des Scopes 1 et 2 correspondent aux émissions directes et aux émissions indirectes liées à l'énergie générées par les activités propres de GLS. Une grande partie de ces émissions provient de l'exploitation de notre flotte de transport détenue en propre au Canada. Elles incluent également les émissions associées à l'exploitation de nos sites GLS, notamment celles liées aux équipements utilisés sur site (tracteurs de manutention et chariots élévateurs), aux véhicules de fonction, ainsi qu'au chauffage, à la climatisation des bâtiments et au fonctionnement des consignes à colis exploitées par GLS.

En 2025, les émissions des Scopes 1 et 2 représentaient plus de 5 % de nos émissions totales de GES. À l'instar de nombreuses entreprises de livraison de colis à faible intensité capitalistique, la majorité de notre empreinte carbone provient du Scope 3. Néanmoins, les évolutions observées au sein des Scopes 1 et 2, en particulier concernant l'utilisation d'électricité renouvelable, ont participé à la baisse des émissions enregistrée par rapport à l'année précédente.

Ainsi, les émissions combinées des **Scopes 1 et 2 ont diminué de 14 % en 2025 par rapport à 2024**, grâce aux actions engagées dans ces deux catégories.

Les émissions de Scope 1 ont diminué de 16 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution comprend une réduction de 6 % résultant d'améliorations opérationnelles concrètes, principalement liées à l'expansion continue de la flotte de véhicules de fonction électriques et à la transformation de notre flotte de transport en propre en Amérique du Nord. Les 10 % restants s'expliquent par la mise à jour des facteurs d'émission associés au biodiesel utilisés pour le calcul des émissions liées au transport.

Les émissions du Scope 2 intègrent quant à elles une évolution du périmètre de reporting. Pour la première fois, elles incluent les émissions associées à la consommation d'électricité des consignes à colis exploitées par GLS. Cette extension du périmètre a entraîné une augmentation de 17 % des émissions de Scope 2 fondées sur le marché par rapport à 2024. Toutefois, à périmètre constant, hors prise en compte des consignes à colis, les émissions de Scope 2 ont diminué de 5 %, témoignant des effets positifs des mesures engagées, notamment l'augmentation de la part d'électricité renouvelable, l'amélioration de l'efficacité énergétique des dépôts et la mise en œuvre d'autres optimisations opérationnelles.

L'un des principaux leviers de cette évolution réside dans le déploiement continu de l'électricité renouvelable au sein des activités de GLS. En 2025, la part d'électricité renouvelable a atteint 97 % dans les sites exploités par GLS en Europe et 83 % à l'échelle mondiale. Cette progression s'explique notamment par une augmentation de 36 % de la production d'électricité renouvelable en propre et de 14 % des volumes d'électricité renouvelable achetée par rapport à l'année précédente.



## Scope 3

Les émissions de Scope 3 regroupent l'ensemble des émissions indirectes générées tout au long de notre chaîne de valeur, en dehors des activités directement exploitées par GLS. Les activités de transport constituent la principale source d'émissions de Scope 3, GLS s'appuyant majoritairement sur des partenaires de transport et ne détenant donc pas la majorité de sa flotte. Les autres catégories d'émissions de Scope 3 incluent notamment les biens d'équipement, les déplacements domicile-travail des collaborateurs, les activités des franchisés et les voyages d'affaires.

En 2025, les émissions de Scope 3 représentaient environ 88 % des émissions totales de GES de GLS fondées sur le marché, tandis que les activités de transport représentaient à elles seules environ 90 % de l'empreinte carbone totale. Le transport constitue ainsi le principal levier d'amélioration de notre performance climatique et un axe prioritaire de notre stratégie de décarbonation.

**En 2025, les émissions absolues de Scope 3 fondées sur le marché ont diminué de 3 % par rapport à l'année précédente**, principalement grâce à la réduction des émissions liées au transport sous-traité.

Cette évolution reflète les progrès réalisés dans la décarbonation de la flotte et l'amélioration de l'efficacité des opérations de transport. Au cours de l'année, nous avons poursuivi le déploiement de véhicules électriques et à faibles émissions<sup>76</sup>, en propre comme sous-traités, portant leur nombre à plus de 8 200 véhicules, soit une augmentation de 24 % par rapport à 2024. Des camions électriques sont désormais déployés pour le transport longue distance dans huit pays, tandis que des véhicules fonctionnant au HVO sont exploités sur six marchés. Ces initiatives<sup>77</sup> ont contribué à une réduction de 5 % des émissions absolues liées au transport.

Plus spécifiquement, pour l'activité de livraison de colis, qui représente 77 % des émissions totales de GES, les actions engagées ont permis de réduire de 7 % les émissions de transport rapportées au colis<sup>78</sup> par rapport à 2024. Ce chiffre illustre l'évolution relative des émissions liées au transport, tant pour le trafic local que pour les trajets longue distance, par rapport au nombre de colis transportés au sein de notre réseau.

<sup>76</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

<sup>77</sup> En tenant compte des effets liés à l'amélioration de la qualité des données ainsi qu'à la mise à jour des facteurs d'émission appliqués aux activités de transport de la flotte nord-américaine.

<sup>78</sup> Ce chiffre illustre l'évolution relative des émissions liées au transport, tant pour le trafic local que pour les trajets longue distance, par rapport au nombre de colis transportés au sein de notre réseau.

## Notre trajectoire vers la neutralité carbone<sup>79</sup>

En 2024, GLS a franchi une étape majeure en adoptant des objectifs fondés sur la science, renforçant ainsi son engagement en faveur d'une trajectoire claire et crédible vers la neutralité carbone à l'horizon 2045<sup>80</sup>, conformément aux principes de l'initiative SBT. Dans ce cadre, nous avons défini des objectifs de réduction des émissions de GES à court et à long terme.

Les résultats obtenus en 2025 témoignent des progrès réalisés et confirment que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs scientifiques à court terme.



### Objectifs de réduction des gaz à effet de serre



**Année de référence SBT**  
pour la réduction des  
émissions de CO<sub>2</sub>e (100 %  
des émissions)



**-42 %** dans les Scopes 1 et 2

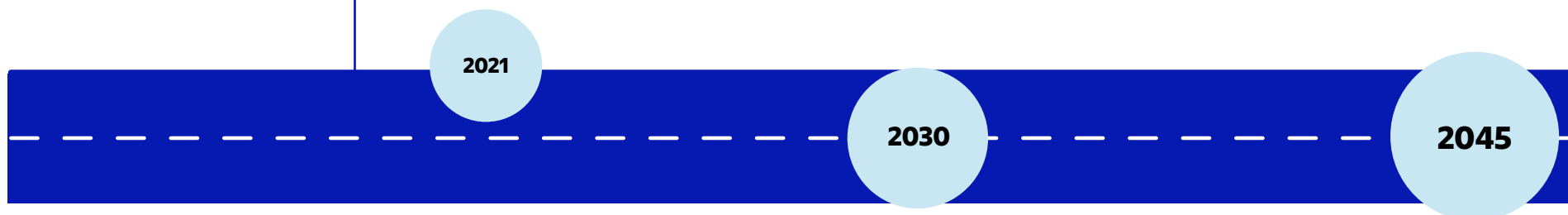


**-36,9 %** des émissions de CO<sub>2</sub>e  
par tonne-kilomètre pour les  
véhicules utilitaires légers  
(Scope 3)



**-31,7 %** des émissions de CO<sub>2</sub>e  
par tonne-kilomètre pour les  
poids lourds (Scope 3)

**Zéro émission nette<sup>24</sup>**  
**-90 %** dans les  
Scopes 1, 2 et 3



<sup>79</sup> GLS B.V. s'engage à réduire ses émissions absolues de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045, en prenant 2021 comme année de référence. Les émissions résiduelles seront neutralisées. Cela signifie que l'entreprise compense jusqu'à 10 % de ses émissions de CO<sub>2</sub>e en finançant des projets d'élimination du carbone en dehors de sa chaîne de valeur, conformément à la [norme zéro émission nette de l'initiative SBT](#). L'engagement de l'initiative Science Based Targets de GLS B.V. englobe toutes les sociétés affiliées de GLS B.V. opérant sous la marque GLS.

<sup>80</sup> Ibid.

## Progrès en matière de décarbonation des Scopes 1 et 2

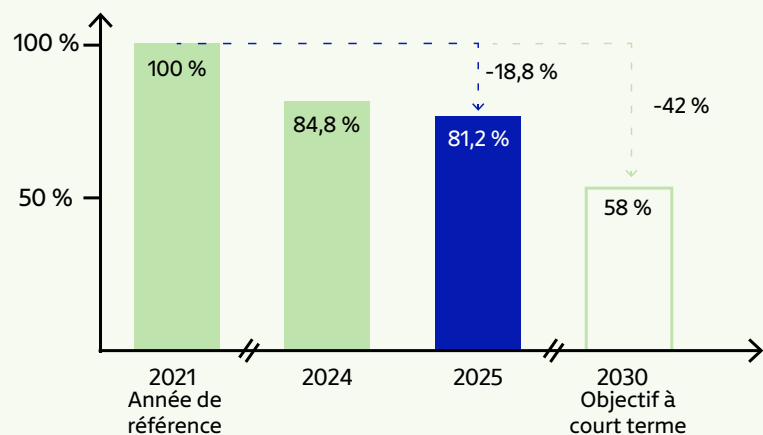
Pour les Scopes 1 et 2, GLS s'est fixé pour objectif de réduire ses émissions absolues de GES de 42 % d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2021.

En 2025, les émissions des Scopes 1 et 2 ont diminué de 4,3 % par rapport à 2024. Depuis l'année de référence, GLS a réduit ces émissions de 18,8 %, confirmant les progrès continus réalisés sur la trajectoire menant à l'atteinte de notre objectif.

Cette évolution positive repose principalement sur la transformation progressive de la flotte de transport en Amérique du Nord. En parallèle, nous poursuivons nos efforts de réduction des émissions grâce à l'augmentation continue de la part d'électricité renouvelable, au déploiement de solutions de chauffage plus performantes et renouvelables, telles que les pompes à chaleur, ainsi qu'à l'électrification progressive des véhicules de fonction.

### Résultats - Scopes 1 et 2<sup>81</sup>

Variation en pourcentage des émissions absolues des Scopes 1 et 2 par rapport à l'année de référence.



<sup>81</sup> Afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des données publiées, l'année de référence 2021 ainsi que les chiffres de 2024 ont été recalculés afin d'intégrer les facteurs d'émission actualisés, les évolutions liées aux fusions et acquisitions, ainsi que les améliorations apportées à la qualité et à la disponibilité des données depuis la soumission des objectifs SBT en 2024.





## Progrès en matière de décarbonation des véhicules utilitaires légers et des poids lourds

Compte tenu de la forte intensité transport de notre activité de prestataire logistique de colis, les opérations de transport ont représenté 88 % des émissions totales de GES de GLS en 2025, faisant de ce domaine un axe prioritaire de notre stratégie de décarbonation.

La décarbonation du transport nécessite toutefois une approche différenciée, car les véhicules utilitaires légers (VUL)<sup>82</sup> et les poids lourds (PL)<sup>83</sup> présentent des enjeux spécifiques, notamment en matière de disponibilité des technologies, d'autonomie et de maturité des solutions d'électrification.

En tenant compte de ces différences, GLS a défini des objectifs distincts de réduction des émissions du puits à la roue à horizon 2030, par rapport à l'année de référence 2021, conformément aux critères de l'initiative SBT :

- Réduction de 36,9 % des émissions par tonne-kilomètre pour les VUL
- Réduction de 31,7 % des émissions par tonne-kilomètre pour les PL

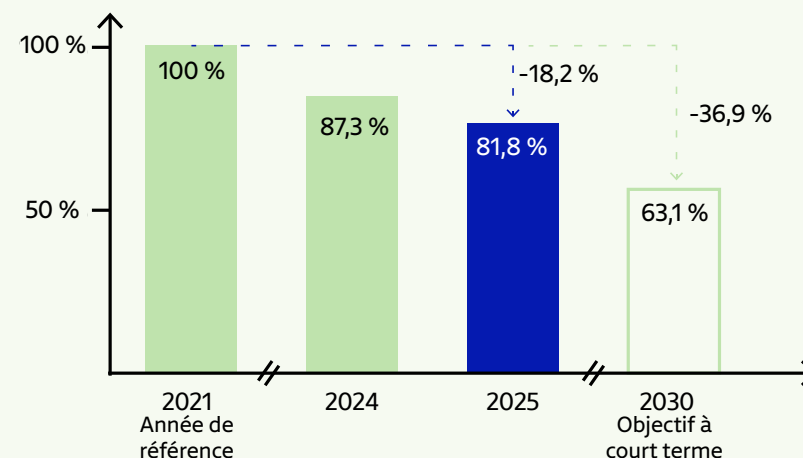
En 2025, nous avons enregistré des progrès mesurables dans l'atteinte de ces objectifs. GLS a réduit les émissions associées aux VUL de 6,3 % et celles associées aux PL de 5,1 %. Depuis l'année de référence 2021, ces réductions cumulées atteignent 18,2 % pour les VUL et 12,3 % pour les PL.

Les progrès réalisés pour les véhicules utilitaires légers s'expliquent principalement par l'amélioration continue de l'efficacité énergétique, ainsi que par l'accélération de l'électrification et le déploiement de véhicules à faibles émissions<sup>85</sup> au sein de la flotte

du dernier kilomètre. Comparées aux segments du transport lourd de marchandises, les technologies électriques et à faibles émissions pour les véhicules utilitaires légers sont déjà largement disponibles et viables sur le plan opérationnel, avec une autonomie suffisante et des infrastructures de recharge adaptées dans de nombreux marchés clés de GLS. Cette approche nous permet d'accélérer le déploiement de l'électrification de manière efficace, tout en bénéficiant de l'optimisation continue des itinéraires, des taux de chargement et de l'utilisation des véhicules.

### Résultats relatifs aux véhicules utilitaires légers (VUL) - Scope 3<sup>84</sup>

Variation en pourcentage des émissions des VUL par tonne-kilomètre par rapport à l'année de référence.



<sup>82</sup> Les véhicules utilitaires légers (VUL) désignent les véhicules dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 7,5 tonnes.

<sup>83</sup> Les poids lourds de transport de marchandises (PL) désignent les véhicules dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 7,5 tonnes.

<sup>84</sup> Afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des données publiées, l'année de référence 2021 ainsi que les chiffres de 2024 ont été recalculés afin d'intégrer les facteurs d'émission actualisés, les évolutions liées aux fusions et acquisitions, ainsi que les améliorations apportées à la qualité et à la disponibilité des données depuis la soumission des objectifs SBT en 2024.

<sup>85</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).

## Résultats relatifs aux poids lourds - Scope 3<sup>86</sup>

Les progrès réalisés dans la réduction des émissions liées aux poids lourds se poursuivent, bien qu'à un rythme plus progressif. Les réductions d'émissions dans ce domaine résultent principalement d'améliorations de l'efficacité opérationnelle, notamment l'optimisation des réseaux de transport, l'amélioration des taux de chargement et le recours croissant à des carburants alternatifs, tels que les biocarburants. Parallèlement, la transition vers des technologies électriques et à faibles émissions pour les poids lourds demeure plus complexe en raison de plusieurs facteurs, notamment la disponibilité des technologies, l'autonomie des véhicules, le déploiement des infrastructures de recharge et le coût total de possession.

À titre d'exemple, le développement des camions électriques reste limité par plusieurs contraintes, parmi lesquelles l'insuffisance des infrastructures publiques de recharge, des temps de recharge plus longs et des capacités de raccordement au réseau électrique encore limitées sur certains sites GLS. Afin de répondre à ces enjeux, GLS collabore avec des opérateurs d'infrastructures de recharge publiques, tels que Milence, afin de faciliter l'accès à des hubs de recharge adaptés. Le déploiement de nouvelles solutions de recharge haute puissance, notamment les systèmes de recharge au mégawatt (MCS), devrait contribuer à réduire les temps et les coûts associés à la recharge. Toutefois, les capacités limitées des réseaux électriques restent un défi majeur. Dans certains sites<sup>87</sup>, les travaux de renforcement des infrastructures peuvent nécessiter jusqu'à sept ans, retardant ainsi l'installation de solutions de recharge sur site.

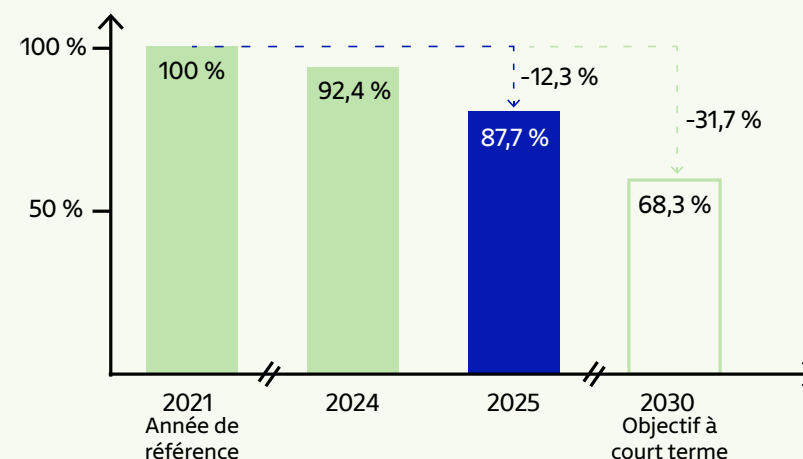
À l'avenir, GLS prévoit d'accélérer progressivement la décarbonation du transport lourd, à mesure que les technologies atteindront un niveau de maturité plus élevé et que les infrastructures nécessaires poursuivront leur développement. Dans ce contexte, une part

importante des réductions d'émissions attendues dans cette catégorie devrait intervenir au cours des dernières années précédant 2030.

Dans l'ensemble, ces résultats démontrent que GLS poursuit ses progrès en matière de décarbonation de ses opérations et de ses activités de transport, et que l'entreprise est en bonne voie pour atteindre ses objectifs scientifiques à court terme (SBT).

### Résultats relatifs aux poids lourds - Scope 3

Variation en pourcentage des émissions des poids lourds par tonne-kilomètre par rapport à l'année de référence.



<sup>86</sup> Afin d'assurer la cohérence et la comparabilité des données publiées, l'année de référence 2021 ainsi que les chiffres de 2024 ont été recalculés afin d'intégrer les facteurs d'émission actualisés, les évolutions liées aux fusions et acquisitions, ainsi que les améliorations apportées à la qualité et à la disponibilité des données depuis la soumission des objectifs SBT en 2024.

<sup>87</sup> Réponses des fournisseurs d'électricité aux demandes de renforcement des raccordements au réseau en Allemagne.

Pollution atmosphérique

Notre périmètre de reporting couvre les émissions de polluants atmosphériques générées par notre flotte de véhicules de transport et de fonction exploitée en propre. Notre stratégie d'électrification des véhicules de transport et des véhicules de fonction génère des bénéfices supplémentaires importants, notamment en contribuant à la réduction de la pollution atmosphérique locale. Le déploiement de véhicules électriques, de vélos cargo et l'optimisation des itinéraires permettent de réduire simultanément les émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de particules fines dans les zones de livraison urbaines, deux catégories de polluants majeurs affectant la qualité de l'air. À fin décembre 2025, plus de 8 200 véhicules électriques et à faibles émissions<sup>88</sup> étaient en circulation au sein du réseau GLS. Par ailleurs, ces solutions de mobilité contribuent également à réduire les nuisances sonores, les véhicules électriques étant plus silencieux que les véhicules conventionnels.

Pollution atmosphérique générée par notre flotte en propre (en kg)

|     |         |
|-----|---------|
| CO  | 102 851 |
| NOx | 52 599  |

<sup>88</sup> Il s'agit de véhicules qui, pendant leur fonctionnement, utilisent uniquement de l'électricité ou des carburants qui génèrent moins d'émissions que le diesel ou l'essence (par exemple, le HVO, le biogaz, le gaz naturel tel que le GNL, le GPL, le GNC). En outre, cela inclut également les livraisons de colis à pied (à ce jour, uniquement mises en œuvre par GLS Spain).





## Engagement social

Avec plus de 24 000 collaborateurs aux parcours variés et un réseau international implanté dans plus de 50 pays, GLS s'engage à favoriser un environnement de travail inclusif et à être un partenaire commercial de confiance. Cette approche traduit notre volonté de créer un impact positif et durable auprès des communautés dans lesquelles nous opérons.

|    |                                                |
|----|------------------------------------------------|
| 50 | Diversité                                      |
| 51 | Équité et représentation des femmes            |
| 53 | Inclusion                                      |
| 55 | Gestion des carrières et formation             |
| 57 | Bien-être et pratiques de travail responsables |
| 59 | Santé et sécurité au travail                   |
| 63 | Engagement communautaire                       |



## Diversité

Avec plus de 24 000 collaborateurs, nos équipes reflètent la diversité et la richesse des activités de GLS à travers ses différents pays, métiers et parcours professionnels. Environ 22 % de nos collaborateurs exercent des fonctions administratives, tandis que 78 % contribuent aux tâches opérationnelles, notamment à la manutention et au tri des colis au sein de notre réseau.

**Approche de gestion des ressources humaines** Afin d'accompagner un effectif diversifié, la Direction des Ressources Humaines du Groupe définit des cadres et des lignes directrices communs à l'échelle de GLS. Les équipes RH locales veillent ensuite à leur mise en œuvre en les adaptant aux spécificités de chaque pays et aux structures organisationnelles locales.

**Notre ambition en matière de diversité, d'équité et d'inclusion** Chez GLS, nous avons pour ambition de créer un environnement de travail dans lequel chaque collaborateur se sent respecté, soutenu et en mesure de contribuer pleinement, quelles que soient ses origines ou sa situation personnelle. Nous nous engageons à promouvoir l'égalité des chances et à favoriser des environnements de travail équitables et respectueux dans l'ensemble de notre organisation.

### Notre engagement en faveur de la diversité

- favoriser une culture d'entreprise inclusive fondée sur le respect et l'égalité de traitement ;
- garantir un accès équitable aux opportunités de développement et d'évolution professionnelle ;
- encourager la collaboration entre les fonctions, les équipes et les pays ;
- reconnaître et valoriser la diversité des points de vue, des parcours et des expériences au sein de l'organisation.



« Nous plaçons nos collaborateurs au cœur de notre démarche, en nous appuyant sur nos valeurs, à chaque étape de leur parcours, de l'expérience candidat à l'intégration, en passant par le développement des compétences et la transition vers de nouveaux horizons professionnels. Nous encourageons l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs issus de la diversité grâce à un dialogue ouvert et à des dispositifs d'accompagnement spécifiques. La force du collectif nous permet d'explorer de nouvelles opportunités ! » - **Andrea Eckhardt,**  
**Responsable des ressources humaines du Groupe GLS**

Équité et représentation des femmes

Historiquement, le secteur de la logistique reste largement masculin, en particulier dans les fonctions opérationnelles et les postes de direction. Chez GLS, nous poursuivons nos efforts pour favoriser un environnement de travail inclusif et équitable, en combinant des orientations définies à l'échelle du Groupe avec des initiatives adaptées aux réalités locales dans chacun des pays où nous opérons. Nous nous attachons à créer un environnement dans lequel chaque collaborateur se sent respecté, soutenu et en mesure de contribuer pleinement, quels que soient son genre, son âge, son origine ou sa situation personnelle.

Initiatives à l'échelle du Groupe

Au cours de l'exercice 2025/2026, GLS a déployé des lignes directrices relatives au recrutement inclusif et au développement de la diversité des talents dans l'ensemble de l'organisation. Ces lignes directrices ont été intégrées aux processus de planification de la relève afin de favoriser le développement des carrières et l'accès des collaboratrices aux opportunités d'évolution et de promotion. Ces actions ont contribué à une augmentation de 10 points de pourcentage de la proportion de promotions attribuées à des femmes, ainsi qu'à une progression d'un point de pourcentage de la représentation des femmes dans les postes de direction par rapport à l'exercice précédent. La représentation des femmes dans les postes de direction<sup>89</sup> au sein du Groupe GLS atteint désormais 27 %.

Fin 2024, GLS a également introduit de nouvelles valeurs organisationnelles visant à renforcer davantage la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I), ainsi que la culture d'entreprise au sens large. Ces valeurs sont désormais déployées dans l'ensemble des pays et intégrées aux processus de recrutement, de gestion de la performance et de développement des collaborateurs.

Par ailleurs, l'ensemble des pays du réseau GLS concernés par la directive européenne sur la transparence salariale ont engagé, au cours de l'exercice 2025/2026, les mesures préparatoires requises. Ils poursuivent leurs travaux afin d'assurer leur

conformité avec les dispositions nationales de transposition, dont l'entrée en vigueur est prévue à partir de juin 2026.

Discrimination et harcèlement

Des formations de sensibilisation à la prévention de la discrimination et du harcèlement sont déployées localement dans l'ensemble des pays où GLS est présent. Au cours de l'exercice 2025/2026, plus de 40 % des collaborateurs du Groupe ont participé à des formations<sup>90</sup> dans ce domaine.

| Niveau hiérarchique <sup>91</sup><br>Indicateur <sup>2</sup> | Exercice<br>2023/24 (%) |      | Exercice<br>2024/25 (%) |      | Exercice<br>2025/26 (%) |      |
|--------------------------------------------------------------|-------------------------|------|-------------------------|------|-------------------------|------|
| Répartition                                                  | ♀                       | ♂    | ♀                       | ♂    | ♀                       | ♂    |
| Cadres supérieurs                                            | 16 %                    | 84 % | 19 %                    | 81 % | 14 %                    | 86 % |
| Cadres                                                       | 26 %                    | 74 % | 27 %                    | 73 % | 22 %                    | 78 % |
| Autres employés<br>Opérationnel                              | 23 %                    | 77 % | 26 %                    | 74 % | 25 %                    | 75 % |
| Autres employés<br>Administratif                             | 55 %                    | 45 % | 49 %                    | 51 % | 52 %                    | 48 % |

<sup>89</sup> Les postes de direction incluent les fonctions de direction générale et de management, dans les domaines opérationnels comme administratifs. Le taux cumulé s'établissait à 26 % en 2024/2025 et à 27 % en 2025/2026.

<sup>90</sup> Calculé sur l'ensemble des filiales de GLS, à l'exception de GLS Germany, les données n'étant pas disponibles au moment de la rédaction du rapport.

<sup>91</sup> En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas toujours atteindre exactement 100 %.



## Initiatives locales en matière d'équité

### Espagne – Plan pour l'égalité :

GLS Spain a approuvé et signé un nouveau Plan pour l'égalité en collaboration avec les représentants du personnel. Ce plan renforce l'engagement de l'entreprise en faveur de l'égalité des chances, de la diversité et de la promotion d'environnements de travail respectueux. Il repose sur des mesures et des politiques concrètes, notamment la mise en place de critères de rémunération objectifs et le développement de parcours professionnels transparents.

### Danemark – Inclusion et pratiques de recrutement équitables :

GLS Denmark poursuit le renforcement d'une culture d'entreprise inclusive grâce à des enquêtes régulières sur le bien-être, menées auprès des collaborateurs rémunérés à l'heure comme des collaborateurs salariés. Ces enquêtes comprennent des questions portant sur la sécurité psychologique, le harcèlement, l'égalité des chances et le sentiment d'inclusion des collaborateurs au sein de l'organisation. Elles contribuent ainsi au suivi continu de la culture d'entreprise et du bien-être des collaborateurs.

En outre, GLS Denmark s'efforce d'assurer une représentation équilibrée des genres lors des entretiens de deuxième étape pour les postes de direction, afin de renforcer l'équité et l'égalité des chances dans le processus de recrutement. Les décisions de sélection restent fondées sur les qualifications, les compétences et l'expérience des candidats.

### Espagne – Événement « Women in Logistics » :

GLS Spain a participé à l'événement « Women in Logistics », consacré à la valorisation de la place des femmes dans le secteur du transport et de la logistique. L'événement a réuni des professionnels afin d'échanger sur le développement des carrières, le leadership et la diversité dans le secteur.



## Inclusion

Chez GLS, notre équipe rassemble des collaborateurs de divers horizons culturels, de différentes tranches d'âge et aux capacités variées, enrichissant ainsi notre environnement de travail d'un large éventail de perspectives et d'expériences. L'inclusion ne se limite pas à une valeur pour nous ; elle constitue un élément fondamental de nos activités quotidiennes. Reconnaissant que chacun de nos sites a des besoins spécifiques et une composition culturelle unique, nous donnons la priorité aux initiatives d'inclusion au niveau du pays ou du dépôt.



## Étude de cas – Espagne : renforcer l'inclusion au travail

### Favoriser l'inclusion grâce à des structures dédiées

En 2025, GLS Spain a célébré le premier anniversaire de son service « Diversité », créé en avril 2024 afin de renforcer la diversité et l'inclusion au sein de l'ensemble de l'organisation. Depuis sa création, ce service a déployé plusieurs initiatives axées sur le recrutement inclusif, l'intégration, la formation et la fidélisation des collaborateurs. Ces actions ont contribué à une augmentation de 56 % du recrutement de personnes en situation de handicap au cours de sa première année d'activité. Le service a également poursuivi ses efforts en faveur d'un environnement de travail plus inclusif grâce à des programmes de sensibilisation au handicap, des formations dédiées aux cadres dirigeants et aux managers, des partenariats visant à favoriser le recrutement de talents issus de parcours diversifiés, ainsi que l'intégration de critères liés à la diversité dans les processus opérationnels. En reconnaissance de ces initiatives, GLS Spain a reçu le « Prix des meilleures pratiques d'entreprise » lors des MF TALENT Talent and Innovation Awards, récompensant son engagement en faveur de l'inclusion professionnelle et de l'emploi des personnes en situation de handicap.

### Favoriser la sensibilisation et le dialogue

À l'occasion de la Journée internationale des personnes en situation de handicap, GLS Spain a organisé un atelier animé par la judokate paralympique Marta Arce, intitulé « La différence qui apporte de la valeur ». À travers son parcours personnel et professionnel, elle a partagé son expérience autour de la résilience, de la diversité et de l'inclusion, invitant les collaborateurs à considérer la diversité comme une force contribuant à l'épanouissement individuel et collectif.

### Partenariats en faveur de l'accès à l'emploi

GLS Spain a renforcé ses partenariats afin de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et des personnes exposées au risque d'exclusion sociale. Dans le cadre de sa collaboration avec la Fundación « la Caixa » et son programme « Incorpora », GLS Spain s'est engagée à partager les opportunités d'emploi disponibles au sein de ses sièges sociaux et de son réseau d'agences avec des organisations spécialisées dans l'accompagnement vers l'emploi. Cette initiative a permis à plus de 550 partenaires commerciaux de GLS en Espagne d'accéder à un réseau d'acteurs sociaux locaux engagés en faveur de l'emploi inclusif et du développement de l'employabilité. Par ailleurs, GLS Spain a poursuivi sa collaboration avec la Fondation ONCE afin de soutenir davantage le recrutement de personnes en situation de handicap et de renforcer la sensibilisation aux enjeux d'inclusion sur le lieu de travail.

### Opérations et recrutement inclusifs

GLS Spain a également approfondi sa collaboration avec les Centres d'emploi spécialisés de Málaga et de Tenerife afin de faciliter l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Ces partenariats contribuent au développement d'opportunités d'emploi plus inclusives au sein des activités logistiques opérationnelles. L'entreprise a par ailleurs participé au XVe Salon de l'emploi pour les personnes en situation de handicap de la Communauté de Madrid, renforçant son engagement en faveur de l'accès à l'emploi pour des profils issus de parcours diversifiés.



## Gestion des carrières et formation

GLS offre une large gamme de programmes de formation et de développement professionnel, conçus pour renforcer les compétences des employés et les aider à exploiter pleinement leur potentiel. Le programme de coaching « New Level Work » a pour objectif de soutenir le développement des managers et de les accompagner dans leur évolution en leaders efficaces. Il est déployé dans tous les pays où GLS est présente. De plus, l'entreprise propose des sessions interactives de développement du leadership, visant à soutenir les leaders dans divers domaines, tels que la transformation, le recrutement et l'intégration, ainsi que le développement et la planification de la relève.

Chaque filiale de GLS met en place des programmes de formation adaptés aux besoins de ses employés, incluant des initiatives de développement des talents pour soutenir leur croissance et leur évolution professionnelle.

### ***Améliorer l'expérience des employés***

Nous estimons que l'intégration de notre Vision, de notre Mission et de nos Valeurs (p.9) à chaque étape du parcours collaborateur est essentielle pour consolider notre culture de diversité, d'équité et d'inclusion, et favoriser, à long terme, l'engagement ainsi que la fidélisation des talents. En faisant coïncider nos pratiques internes avec les valeurs de notre entreprise, nous réaffirmons notre engagement à être un employeur inclusif et responsable.

GLS soutient le développement de ses collaborateurs grâce à une « boîte à outils de développement des ressources humaines » déployée à l'échelle du Groupe. Cet ensemble d'outils fournit aux managers des processus structurés pour accompagner la gestion de la performance, les entretiens de développement, la planification des parcours professionnels, la gestion de la relève et l'élaboration de plans de développement individuels.

Ce cadre commun permet de favoriser des opportunités de développement cohérentes dans l'ensemble de l'organisation, tout en accompagnant l'épanouissement des collaborateurs et leur évolution professionnelle à long terme. En complément des initiatives déployées au niveau du Groupe, les entités locales continuent de mettre en œuvre un large éventail d'actions de formation et de développement, adaptées aux besoins spécifiques de leurs collaborateurs.

Au cours de l'exercice 2025/2026, plus de 45 % des collaborateurs du Groupe ont suivi une formation axée sur le développement des compétences<sup>93</sup>.

<sup>93</sup> Donnée calculée sur l'ensemble des filiales de GLS, à l'exception de GLS Netherlands et GLS Denmark, les données n'étant pas disponibles au moment de la rédaction du rapport.

## Exemples d'initiatives par pays

### **GLS Netherlands – Programme de développement du leadership :**

GLS Netherlands a lancé un nouveau programme de développement du leadership visant à renforcer les compétences managériales au sein de l'ensemble de l'organisation. Ce programme combine des ateliers, des sessions de mentorat et un accompagnement axé sur la performance afin de favoriser l'évolution professionnelle à long terme.

### **GLS Portugal – École de vente :**

GLS Portugal a récemment créé une École de vente destinée à professionnaliser son réseau d'agences grâce à des formations certifiantes dispensées par des experts internes expérimentés. Cette initiative vise à faire des agences GLS une référence en matière d'excellence commerciale dans le secteur de la logistique, tout en leur fournissant un accompagnement stratégique pour améliorer leurs performances et générer de la valeur au sein de l'écosystème GLS.



## Bien-être et pratiques de travail responsables

GLS évalue régulièrement le climat social au sein de l'entreprise afin de mieux comprendre les attentes des employés et d'optimiser l'environnement de travail dans son ensemble. À travers des enquêtes et des initiatives menées dans différentes régions, nous recueillons des informations précieuses afin d'orienter et de renforcer nos actions en cours. Nous mettons également en place des initiatives en faveur du bien-être dans l'ensemble des pays où GLS est présente, afin de contribuer à un environnement de travail favorisant l'épanouissement et la santé des collaborateurs.

### **Conditions de travail**

Afin de promouvoir des environnements de travail équitables, sûrs et inclusifs à l'échelle du Groupe, GLS a établi une charte des normes de travail applicable à l'ensemble de ses salariés directs. Cette charte formalise les engagements de GLS en matière de dialogue social et de représentation des salariés, de diversité et d'inclusion, d'égalité entre les femmes et les hommes, d'équité salariale, de santé et de sécurité au travail, ainsi que d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les responsabilités sont partagées entre les fonctions du siège et les équipes locales, permettant une mise en œuvre adaptée aux cadres réglementaires nationaux et aux besoins spécifiques des collaborateurs. Au cours de la période couverte par le rapport, 100 % des salariés ont bénéficié des programmes d'avantages sociaux applicables, conformément aux exigences légales locales et aux politiques internes de GLS.

### **Dialogue social**

À travers sa norme relative aux conditions de travail des salariés, GLS affirme son engagement en faveur de la liberté d'association et de la négociation collective. Le Groupe veille également à mettre à disposition des collaborateurs des mécanismes leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et de contribuer à l'amélioration continue de leur environnement de travail.

### **Travail des enfants, travail forcé et traite des êtres humains**

GLS s'engage à prévenir toute forme d'esclavage moderne, de travail forcé, de travail des enfants et de traite des êtres humains au sein de ses activités ainsi que de sa chaîne d'approvisionnement. En tant que membre d'IDS, GLS soutient les droits humains et les normes internationales du travail reconnus, notamment les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT). GLS applique par ailleurs une politique de tolérance zéro à l'égard du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des êtres humains, conformément aux engagements définis dans la Déclaration d'IDS sur l'esclavage moderne.



## Retour d'expérience et engagement des collaborateurs

GLS favorise un dialogue régulier avec ses collaborateurs afin de mieux comprendre leurs expériences professionnelles, recueillir leurs retours et identifier les opportunités d'amélioration. Grâce à des enquêtes internes et externes, à des dispositifs de recueil des feedbacks et à des initiatives locales d'engagement, les entités du réseau GLS s'efforcent d'intégrer la voix des collaborateurs dans l'évolution de l'environnement de travail et dans les processus de décision.

### **Allemagne - Prix « Top Company » 2026**

GLS Germany a reçu le « Top Company Award 2026 » décerné par kununu pour la cinquième année consécutive. Cette distinction repose exclusivement sur les évaluations indépendantes publiées par les salariés et les candidats. Elle est attribuée à environ 5 % des entreprises référencées sur la plateforme. En 2026, GLS Germany a obtenu une note de 4,1 sur 5 sur kununu, supérieure à la moyenne du secteur (3,4 sur 5), avec un taux de recommandation de 73 %.



### **Allemagne - Étude « Best Recruiters »**

GLS Germany s'est classée première dans la catégorie transport, mobilité et logistique dans le cadre de l'étude « Best Recruiters » 2025. Cette étude, considérée comme la plus vaste analyse scientifique des pratiques de recrutement dans l'espace germanophone, évalue 433 employeurs selon 330 critères. L'évaluation porte notamment sur les sites carrières, les offres d'emploi, les délais de réponse aux candidats ainsi que l'expérience globale proposée tout au long du parcours de recrutement. Au-delà de son classement sectoriel, GLS Germany a obtenu la 20<sup>e</sup> place au classement général parmi l'ensemble des entreprises participantes en Allemagne.

## Santé et sécurité au travail

*« La logistique est un secteur où les personnes sont au cœur de l'activité. C'est pourquoi nous considérons la santé et la sécurité au travail comme des éléments fondamentaux de notre culture d'entreprise. »*

**- Adolf-Werner Hardt, Directeur de la sécurité d'entreprise et de la santé et sécurité au travail**

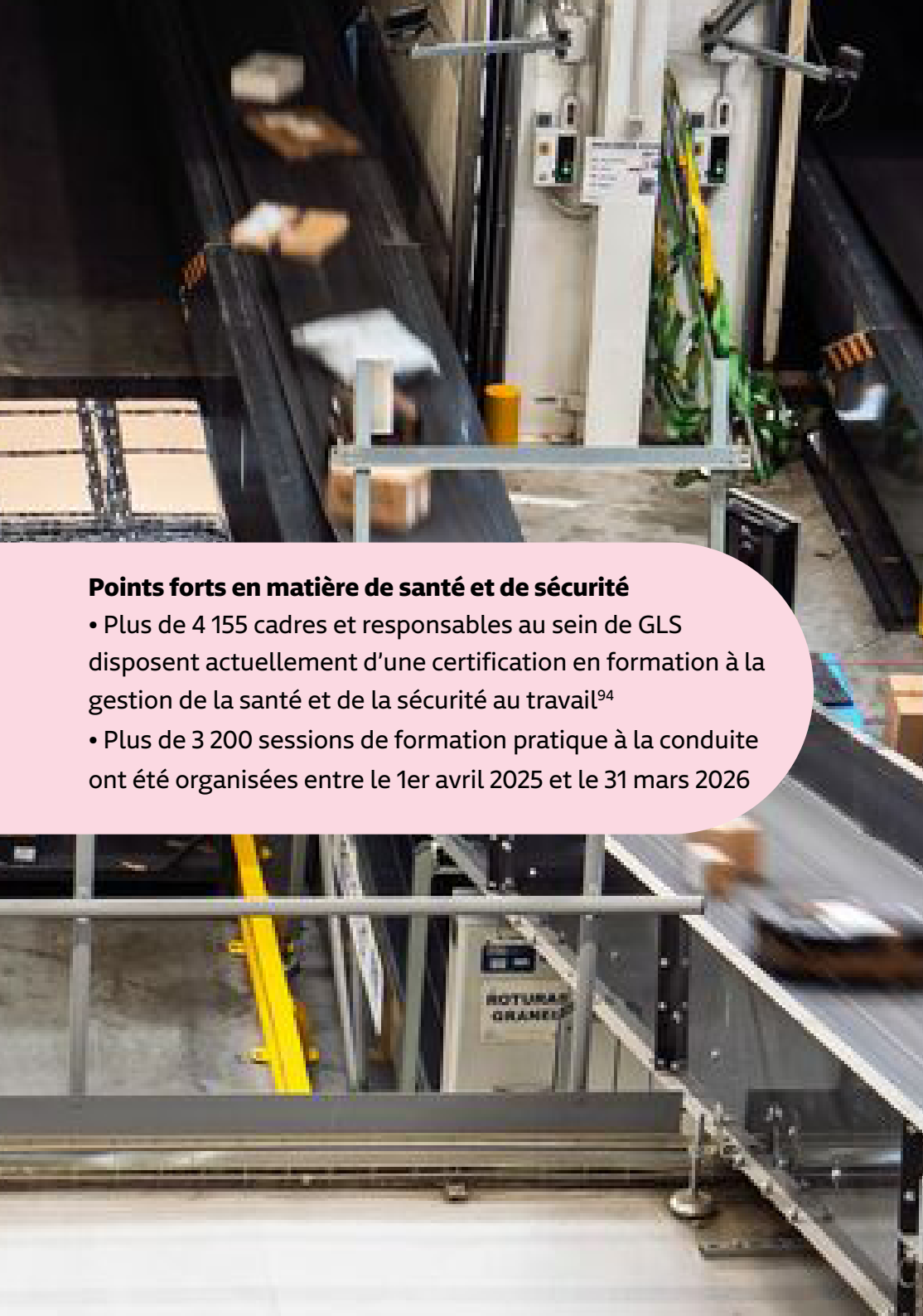
### Notre approche

Notre réussite dépend du bien-être de nos employés. Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs constitue à la fois une politique et un pilier fondamental de notre culture d'entreprise. Notre initiative en matière de santé et de sécurité repose sur la directive interne relative à la santé et à la sécurité au travail (SST), qui offre un cadre structuré pour l'identification des risques et la prévention des accidents.

Sous l'égide de cette directive et conformément à la législation locale, chaque filiale développe son propre système de santé et de sécurité au travail (OHS) sur mesure, garantissant à la fois le respect des normes de sécurité de GLS et la prise en compte des exigences spécifiques à chaque pays. Nous perfectionnons notre approche en intégrant les principes de la sécurité basée sur le comportement (Behaviour-Based Safety - BBS), qui privilégie le renforcement positif pour encourager les pratiques sécuritaires sur le lieu de travail.

Les statistiques montrent que 85 à 90 % des accidents du travail dans le monde sont liés à des causes comportementales, un défi que nous rencontrons également. Pour améliorer durablement la sécurité sur le lieu de travail, GLS s'appuie non seulement sur des programmes de formation complets, mais également sur les connaissances tirées de la psychologie comportementale. Un élément essentiel dans cette approche est le renforcement positif des comportements sûrs des employés. En valorisant et en fournissant un retour constructif sur les comportements sûrs, nous favorisons une culture dans laquelle la santé et la sécurité au travail sont perçues non seulement comme une obligation, mais comme un véritable état d'esprit.





### Points forts en matière de santé et de sécurité

- Plus de 4 155 cadres et responsables au sein de GLS disposent actuellement d'une certification en formation à la gestion de la santé et de la sécurité au travail<sup>94</sup>
- Plus de 3 200 sessions de formation pratique à la conduite ont été organisées entre le 1er avril 2025 et le 31 mars 2026

Notre objectif est d'encourager les employés à adopter un comportement sûr par conviction personnelle, car la sécurité au travail est une priorité non négociable. La tendance positive observée ces dernières années en matière d'accidents témoigne de l'adoption de cette approche par les employés.

### Notre objectif en matière de sécurité

Notre objectif est clair : minimiser les accidents du travail et promouvoir une culture de la santé et de la sécurité au sein de GLS. Pour ce faire, nous communiquons notre politique de santé et de sécurité au travail à tous les employés. Nous formons et sensibilisons continuellement nos employés, de notre PDG au personnel présent dans nos entrepôts, aux risques propres au lieu de travail, en veillant à ce que chacun dispose des connaissances et des outils nécessaires pour travailler en toute sécurité.

### Couverture et engagement

La gestion de la santé et de la sécurité s'applique à tous les employés, y compris aux salariés en CDD ou en intérim. La couverture s'applique à toutes les zones de travail au sein des installations GLS, dans les limites définies par la législation en vigueur. Le modèle opérationnel du Groupe GLS repose sur des partenariats avec des prestataires de transport indépendants. À ce titre, les chauffeurs intervenant sur le dernier kilomètre sont, pour la plupart, employés par ces partenaires et non directement par GLS. Cette organisation limite le périmètre d'application des obligations de formation. En conséquence, les activités de transport routier ne relèvent généralement pas des dispositifs de santé et de sécurité déployés sur la majorité des sites. Pour combler cette lacune, GLS propose à ses partenaires des formations en sécurité routière, conformément aux dispositions légales.

<sup>94</sup> Entités GLS : Serbie, Portugal, Espagne, France, Irlande, Autriche, Slovaquie, Hongrie, Allemagne et Italie. Ce chiffre inclut uniquement les formations pratiques et exclut les données relatives aux formations théoriques des chauffeurs en raison d'un manque de cohérence dans les rapports entre les différentes entités.



Évaluation

Notre approche de la gestion de la santé et de la sécurité est évaluée à l'aide des mesures standard du secteur, telles que le taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail (LTAFR), qui mesure la fréquence des accidents du travail. Pour aborder les questions opérationnelles, y compris les indicateurs de santé et de sécurité, toutes nos entreprises nationales organisent régulièrement des réunions d'évaluation des performances avec le conseil d'administration de GLS Holdings. Les audits réalisés par l'équipe de santé et de sécurité au travail de l'entreprise et par les équipes chargées de la santé et de la sécurité des pays nous aident à évaluer l'efficacité de nos mesures de sécurité.

Implication des employés

Nous nous engageons à faire en sorte que chaque membre de l'équipe GLS puisse s'exprimer au sujet de nos initiatives en matière de santé et de sécurité. Grâce à des outils comme les formulaires de suggestions, les enquêtes sur le bien-être et les bornes de commentaires, notre équipe peut partager ses idées et préoccupations, influençant directement les actions et décisions de la direction.

Accidents

L'équipe Santé et Sécurité au Travail (SST) concentre ses efforts sur l'amélioration de la sécurité au sein des bureaux et des sites opérationnels, avec une attention particulière portée à ces derniers, où la nature des activités entraîne une exposition plus élevée aux risques. Compte tenu de la nature de notre activité, de nombreux incidents surviennent dans des domaines impliquant une manipulation physique, en particulier le levage et le transport manuels. Notre approche consiste à impliquer activement les employés et leurs représentants afin de garantir le respect de normes de sécurité élevées et constantes sur tous les sites GLS. Grâce à des rapports détaillés et à une évaluation continue des risques professionnels, nous améliorons et mettons à jour en permanence nos protocoles de sécurité afin de mieux protéger notre équipe.

| Points forts en matière de santé et de sécurité                                                           |         |         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| Indicateur <sup>95</sup>                                                                                  | 2023/24 | 2024/25 | 2025/26 |
| Accidents mortels                                                                                         | 0       | 0       | 0       |
| Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail<br><small>(Pour 100 000 heures travaillées)</small> | 1,98    | 1,72    | 1,80    |
| Absence pour cause de maladie <sup>96</sup>                                                               | 4,73 %  | 5,12 %  | 5,07 %  |

<sup>95</sup> Concerne uniquement les employés de GLS.

<sup>96</sup> Le taux d'absence pour cause de maladie correspond au pourcentage d'heures de travail perdues pour cause de maladie.

## Des initiatives de sécurité déployées à l'échelle locale

Au sein de GLS, la sécurité repose sur une approche concrète de la formation, visant à préparer les conducteurs aux conditions réelles de circulation. Les programmes déployés localement privilégient le développement des compétences pratiques afin d'aider les conducteurs à gérer des situations de conduite complexes, à améliorer leur efficacité au volant et à optimiser l'utilisation des véhicules.



### **GLS Portugal - Formation à la conduite préventive, économique et écoresponsable :**

La formation à la conduite préventive, économique et écoresponsable s'est déroulée en 2025 sur les sites de Venda do Pinheiro et d'Aveleda. Ce programme associait des modules théoriques et des mises en situation pratiques destinés à renforcer les comportements de conduite sécuritaires, à améliorer l'efficacité de la conduite et à promouvoir une utilisation plus responsable des véhicules. La formation portait notamment sur la conduite préventive, l'optimisation de la consommation de carburant, l'entretien des véhicules et la prévention des accidents. Au total, 28 conducteurs ont participé à cette initiative, développant des compétences pratiques leur permettant de mieux prévenir les risques liés à la conduite et d'adopter des comportements plus sûrs et plus efficaces au quotidien. Cette formation contribue à renforcer la sécurité routière tout en favorisant une utilisation plus efficace des véhicules dans le cadre des activités quotidiennes.



### **GLS Slovakia - Formation pratique à la sécurité routière :**

GLS Slovakia organise chaque année une formation pratique à la sécurité routière sur le circuit du Slovakia Ring. Ce programme combine des enseignements théoriques et des exercices de conduite en conditions réelles afin de renforcer la confiance des coursiers face à des situations de conduite exigeantes, notamment sur chaussée mouillée ou en cas d'aquaplaning. À l'issue de la formation, les participants reçoivent un certificat attestant des compétences acquises. Afin de favoriser l'engagement des participants, le programme comprend également un volet compétitif au cours duquel les performances de conduite sont évaluées et les trois meilleurs participants sont récompensés.



### **GLS Germany - Formations à la sécurité routière en partenariat :**

GLS Germany déploie des formations à la sécurité routière en partenariat avec des organisations spécialisées, notamment la Deutsche Verkehrswacht, l'ADAC, l'ACE et l'Association allemande des moniteurs d'auto-école. Le programme associe des modules théoriques et des exercices pratiques afin de promouvoir des comportements de conduite sûrs dans le cadre des activités quotidiennes de livraison. Au cours de l'exercice 2025/2026, environ 780 livreurs ont bénéficié de cette formation sur l'ensemble des sites du réseau allemand. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de la campagne de sécurité au travail « La sécurité commence par vous » et contribue à la mise en œuvre de la stratégie Santé et Sécurité « FOCUS », qui vise à renforcer la culture de la sécurité au sein de GLS Germany, y compris auprès des partenaires de transport et des livreurs. Le dispositif est complété par des formats de formation spécifiques, tels que la formation de l'ACE consacrée à la conduite de vélos-cargos électriques à Leipzig, permettant d'accompagner l'évolution des modes de livraison et de répondre à de nouveaux cas d'usage opérationnels.



### **GLS Germany - Formation à la sécurité à vélo électrique mise en lumière par ARTE :**

En septembre 2025, un reportage diffusé sur ARTE consacré aux enjeux croissants de la circulation cycliste dans les villes européennes a présenté une initiative menée par GLS Germany. Les équipes de tournage se sont rendues au dépôt de Leipzig, où elles ont suivi des coursiers de la flotte de vélos électriques participant à la formation à la sécurité « Sattelsicher », dispensée par l'ACE Auto Club Europa e.V. Le reportage met en avant les actions engagées par GLS Germany pour promouvoir des pratiques de conduite sûres et accompagner le développement de la mobilité urbaine durable.

## Engagement communautaire

Chez GLS, notre engagement communautaire repose sur la conviction que nos filiales locales sont les mieux placées pour comprendre les besoins de leurs communautés. Ce principe guide notre engagement à donner à chaque filiale nationale les moyens de mener ses propres initiatives sociales. Notre stratégie décentralisée permet de démultiplier nos efforts qui répondent aux défis et aux opportunités les plus urgents au niveau local. Cette approche personnalisée renforce non seulement l'efficacité de nos actions solidaires, mais consolide également les liens avec les communautés, positionnant GLS comme un acteur de confiance pleinement intégré aux territoires qu'elle dessert.



## Livraison de colis à titre gracieux

En mettant gratuitement à disposition ses services de transport, GLS soutient des organisations d'intérêt général dans le cadre de ses activités logistiques quotidiennes. Grâce à son réseau, les équipes locales assurent l'acheminement de marchandises vers des associations et des bénéficiaires, contribuant ainsi à renforcer l'impact des initiatives solidaires.



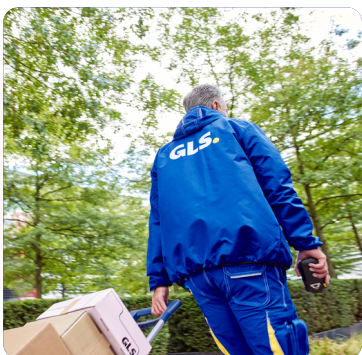
### France – Livraison de 100 000 repas à des refuges pour animaux

À l'occasion des fêtes de fin d'année 2025, les chauffeurs de GLS France ont assuré gratuitement la livraison de nourriture destinée à des chiens et chats abandonnés. En partenariat avec le client Ultra Premium, 100 000 repas Ultra Premium Direct ont été acheminés vers 30 refuges pour animaux répartis sur l'ensemble du territoire français. Cette initiative a soutenu l'action quotidienne des bénévoles en facilitant l'approvisionnement des refuges pendant la période hivernale.



### Pologne – Soutien logistique à la Fundacja Rozwój Skrzydła :

GLS Poland a apporté un soutien logistique à la Fundacja Rozwój Skrzydła en assurant gratuitement la livraison d'agendas commémoratifs destinés aux enfants participant aux camps de vacances organisés par la fondation. Les envois ont été acheminés directement aux bénéficiaires, garantissant une distribution sécurisée et dans les délais. Cette contribution a permis à la fondation de réduire ses coûts logistiques tout en assurant une diffusion efficace du matériel auprès des participants.



### GLS Germany – Collecte de vêtements d'hiver

Au cours de l'hiver 2025, GLS Germany a organisé une collecte de vêtements d'hiver en partenariat avec l'association Grenzenlose Wärme e. V. Des points de collecte ont été mis en place dans les dépôts du réseau afin de permettre aux collaborateurs de faire don de vêtements chauds et de couvertures destinés aux personnes en situation de précarité. En complément de cette collecte, le dépôt de Dortmund a apporté un soutien matériel à l'association en mettant à sa disposition des équipements logistiques, notamment un transpalette, ainsi que des chaussures de sécurité destinées aux bénévoles intervenant dans l'entrepôt de tri des dons. Les articles collectés ont ensuite été distribués à des centres d'accueil et à des populations vivant dans des régions touchées par des crises, avant l'arrivée de l'hiver. Cette initiative a permis de soutenir les personnes les plus vulnérables tout en contribuant à améliorer les conditions de travail et la sécurité des bénévoles mobilisés pour la collecte, le tri et la distribution des dons.

## Dons

GLS soutient des initiatives d'intérêt général au moyen de contributions financières. Voici quelques exemples récents de nos dons :



### **GLS Poland – Course caritative au profit des enfants :**

En septembre 2025, GLS Poland a organisé une course caritative au bénéfice de la fondation « Our Children », qui soutient l'Institut de santé pédiatrique « Children's Memorial » à Varsovie. Cet événement a réuni des collaborateurs, des partenaires et d'autres participants afin de collecter des fonds destinés à l'achat d'équipements médicaux et au financement de traitements pour des enfants atteints de maladies graves. Grâce à la mobilisation des participants et des donateurs, l'initiative a permis d'apporter un soutien financier aux activités de prise en charge pédiatrique de la fondation.



### **GLS Germany – Soutien à l'association Kleine Riesen Nordhessen :**

En 2025, GLS Germany a apporté une contribution financière à l'association à but non lucratif « Kleine Riesen Nordhessen » afin de soutenir la construction de la « Maison des Petits Géants » à Kassel, dont l'ouverture est prévue d'ici fin 2026. Ce projet vise à accompagner les familles d'enfants gravement malades en leur offrant un lieu dédié réunissant conseils médicaux, accompagnement psychologique et soutien psychosocial. Conçue comme un espace d'accueil et de répit, la structure permettra aux familles de bénéficier d'un accompagnement adapté et de disposer d'un environnement propice à leur bien-être pendant le parcours de soins.



### **Espagne – Soutien d'urgence aux victimes des inondations avec la Croix-Rouge :**

GLS Spain a apporté une contribution financière de 50 000 € à la Croix-Rouge espagnole afin de soutenir les communautés affectées par les inondations provoquées par le phénomène DANA en 2024. L'organisation a ensuite été distinguée par la Croix-Rouge espagnole en reconnaissance de sa solidarité et de son engagement auprès des régions touchées. Cette contribution a apporté un soutien aux efforts de secours déployés dans les zones affectées.

## Impliquer les employés

De nombreuses entités GLS encouragent leurs collaborateurs à s'engager dans des initiatives à vocation sociale, à travers des actions de bénévolat, des collectes de fonds ou des projets contribuant au développement des communautés locales.



### GLS Slovakia – Plantation d'arbres :

Dans le cadre de l'initiative « We Care », portée par les collaborateurs, des actions en faveur de l'engagement communautaire et de l'amélioration de l'environnement de travail ont été proposées et mises en œuvre par les équipes. Parmi ces initiatives figurait une opération de plantation d'arbres menée en collaboration avec Ekopolis, une fondation slovaque qui soutient des projets environnementaux et communautaires.



### Espagne – Campagne de don du sang :

GLS Spain s'est associée à la banque de sang locale afin d'organiser une campagne de don du sang dans plusieurs dépôts. Les collaborateurs ont été invités à participer à cette initiative pendant leur temps de travail. Cette campagne a permis de recueillir plusieurs dizaines de dons, contribuant ainsi à répondre aux besoins des hôpitaux et des services d'urgence locaux.



### Espagne – Collecte de jouets des Rois mages :

GLS Spain a renouvelé sa traditionnelle campagne de collecte de jouets à l'occasion des fêtes des Rois mages. Les collaborateurs ont participé à la collecte organisée dans différents dépôts, permettant ensuite la distribution des jouets à des associations dédiées à l'aide à l'enfance. Grâce à cette mobilisation, plus de 20 000 cadeaux ont été distribués à des fondations, des maisons de retraite et des orphelinats.



## Parrainage

À travers ses actions de parrainage, GLS soutient des initiatives locales qui contribuent à renforcer le bien-être, la sécurité et la cohésion au sein des communautés dans lesquelles l'entreprise opère.



### **Pologne – Poland Business Run :**

GLS Poland a soutenu la Poland Business Run 2025 en qualité de sponsor principal et de partenaire logistique. Organisée par la fondation Poland Business Run, cette initiative vise à accompagner les personnes en situation de handicap et celles ayant subi une amputation, en leur donnant accès à des programmes de rééducation, à des prothèses et à un soutien psychologique. GLS a contribué au bon déroulement de l'événement en assurant le soutien logistique nécessaire et en encourageant ses collaborateurs à participer aux courses virtuelles et aux épreuves organisées sur site. La Poland Business Run figure parmi les plus grandes initiatives caritatives sportives de Pologne et rassemble chaque année des milliers de participants.



### **Danemark – Kids Tour :**

GLS Denmark a parrainé le Kids Tour en partenariat avec la Børneulykkesfonden (Fondation dédiée à la protection des enfants victimes d'accidents). Cette initiative combine la pratique du vélo et la sensibilisation à la sécurité routière, en permettant aux enfants d'apprendre les bons comportements dans la circulation grâce à des activités ludiques et des exercices pratiques. La première des 14 étapes prévues s'est tenue à Haderslev en 2025.



### **Pologne – Triathlon Enea Bydgoszcz :**

En 2025, GLS Poland est devenue partenaire du Triathlon Enea Bydgoszcz, l'une des plus grandes compétitions de triathlon en Europe. Dans le cadre de ce partenariat, GLS a soutenu l'organisation de l'événement et renforcé son engagement auprès des participants et des spectateurs à travers des activités sur site et des communications dédiées. Réunissant chaque année des milliers d'athlètes et de visiteurs, cette compétition contribue à promouvoir l'activité physique et à renforcer les liens au sein de la communauté.

## Gouvernance

Une gouvernance d'entreprise responsable constitue un pilier essentiel de la performance durable et de la réussite à long terme de notre entreprise. Nous consolidons ainsi la confiance de nos partenaires, fondée sur notre intégrité et la fiabilité constante de nos services.

|    |                                              |
|----|----------------------------------------------|
| 69 | Conformité                                   |
| 70 | Sécurité des informations                    |
| 71 | Protection des données                       |
| 72 | Gouvernance de la chaîne d'approvisionnement |
| 74 | Achats responsables                          |



## Cadre de conformité

**GLS s'engage à pratiquer une concurrence loyale, à faire preuve d'intégrité et à adopter des pratiques commerciales responsables. Nous maintenons une politique stricte de tolérance zéro en matière de corruption. Aux côtés de notre société mère IDS plc, nous nous mobilisons contre toutes les formes de travail forcé et d'esclavage moderne. Nous avons mis en place un cadre de conformité à l'échelle du Groupe afin de garantir le respect de nos normes de conformité élevées dans tous les secteurs de notre activité.**

### Leadership en matière de conformité

Les responsables de la conformité de tous les sites de GLS apportent leur soutien à leurs organisations. L'équipe centrale de conformité de l'entreprise se consacre au développement et à l'amélioration continue de notre cadre de conformité. Elle contrôle également sa mise en œuvre et son efficacité à l'échelle du Groupe.

### Accompagnement et formation sur mesure

Nos standards de conduite sont définis dans les politiques du Groupe, couvrant des thématiques telles que la lutte contre la corruption, le respect du droit de la concurrence et le suivi des sanctions commerciales et financières. Ces politiques sont soutenues par des lignes directrices et des procédures spécifiques, ainsi que par la mise en œuvre de sessions de formation, en présentiel comme à distance. Ces initiatives sont adaptées aux différents publics internes afin de s'assurer que chaque collaborateur dispose des directives et des formations nécessaires à l'exercice de ses responsabilités. Nous veillons au respect des principes d'éthique des affaires grâce à des formations régulières. Au cours de l'exercice 2025/2026, 96,4 % des collaborateurs concernés ont suivi la formation « Introduction à la conformité », dédiée aux fondamentaux de l'éthique des affaires.

### Signalement des problèmes de conformité

Nous reconnaissons et valorisons le courage de nos collaborateurs, partenaires commerciaux et parties prenantes lorsqu'ils signalent des manquements ou des incidents graves. Ils doivent pouvoir compter sur la confidentialité totale de leurs signalements, qui seront examinés avec rigueur et feront l'objet d'investigations approfondies.

Notre système de lancement d'alerte est conçu pour assurer la confidentialité et la sécurité des signalements. La ligne de signalement Integrity Line de GLS offre aux lanceurs d'alerte un dispositif sécurisé reposant sur des canaux de communication protégés, une stricte confidentialité, un retour d'information transparent et une protection contre toute forme de représailles.



### Risque de non-conformité

Chaque entité opérationnelle fait l'objet d'une évaluation annuelle complète des risques de conformité, reposant sur des informations recueillies à tous les niveaux hiérarchiques. Cela nous permet d'identifier et de traiter clairement les problèmes critiques, et ainsi, d'améliorer continuellement nos systèmes et de maintenir des normes de conformité élevées.

### Enquête et mesures disciplinaires

Nous prenons au sérieux tous les signalements d'incidents significatifs et menons des enquêtes approfondies. Les allégations avérées donnent lieu à l'ouverture de procédures et à la prise de mesures disciplinaires décisives, pouvant aller jusqu'à la résiliation de contrats le cas échéant.

### Troisième ligne de défense : le suivi

En complément des processus d'approbation internes, des contrôles de conformité et des dispositifs de suivi mis en œuvre par nos services de conformité locaux et du Groupe, l'audit interne de GLS intègre systématiquement des contrôles de conformité dans tous les audits nationaux, apportant ainsi une perspective supplémentaire et pertinente.



## Sécurité de l'information

**Dans le secteur de la logistique, la manipulation d'informations sensibles (y compris les données personnelles des clients, des destinataires, des partenaires commerciaux et de nos employés) est une responsabilité quotidienne. Le développement continu de la numérisation au sein de l'entreprise s'accompagne d'une augmentation du niveau d'exposition aux cybermenaces. Pour protéger ces données sensibles contre l'utilisation abusive et le vol, nous avons mis en place un dispositif de sécurité de l'information complète à l'échelle du Groupe.**

### Gouvernance de la cybersécurité

L'équipe chargée de la sécurité de l'information au sein de l'entreprise dirige les activités de sécurité de l'information à l'échelle du Groupe par le biais de ses politiques, normes et lignes directrices en matière de sécurité. Un cadre de gouvernance basé sur la norme ISO 27001 a été établi et fait l'objet d'une amélioration continue. Conformément au mandat du Conseil d'administration de GLS Holdings visant à renforcer la numérisation et l'amélioration continue, le département chargé de la sécurité de l'information met en œuvre un programme global de sécurité. Ce programme est conçu pour renforcer notre expertise globale en matière de sécurité.

### Évolution du cadre réglementaire et ajustements nécessaires

Dans le cadre de nos efforts continus visant à améliorer la cybersécurité, nous mettons à jour nos systèmes pour nous aligner sur les cadres réglementaires en évolution, notamment en tenant compte de la directive de l'Union européenne sur la sécurité des réseaux et de l'information (Network and Information Security - NIS) 2.0.

### Approche collaborative

Le service chargé de la sécurité de l'information de l'entreprise travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes afin d'harmoniser les processus et les technologies, en intégrant la sécurité dès la conception et en déployant des solutions avancées, telles que la gestion des identités et des accès ainsi que l'infrastructure à clé publique. Face à la sophistication croissante des cybermenaces, nous exploitons l'automatisation et l'intelligence artificielle

pour améliorer la corrélation et l'analyse des événements de sécurité ainsi que la détection des anomalies. Ces outils renforcent la surveillance des systèmes par notre centre mondial des opérations de sécurité, grâce à des solutions de gestion des informations et des événements de sécurité (SIEM), d'orchestration, d'automatisation et de réponse en matière de sécurité (SOAR), ainsi que de détection et de réponse étendues (XDR). Cette stratégie nous permet non seulement de faire face à la complexité des technologies de l'information et à la rapidité des attaques, mais aussi de développer des mécanismes de réponses rapides et efficaces, et de pouvoir continuer à fournir un service exceptionnel en toute sécurité.



## Protection des données

**La protection des données constitue un enjeu majeur dans le secteur de la logistique de colis, étant donné que le traitement d'informations personnelles est une étape incontournable du processus d'expédition. GLS accorde une attention particulière à la protection des données personnelles afin de répondre aux attentes de ses clients, destinataires, collaborateurs et autres parties prenantes. Nous avons déployé un cadre global de protection des données à l'échelle du Groupe, couvrant l'ensemble des entités concernées et garantissant ainsi la mise en place de pratiques solides en matière de protection des données au sein de l'organisation.**

### Cadre de protection des données

- GLS sensibilise ses collaborateurs aux enjeux liés à la protection des données à travers une Politique de protection des données applicable à l'échelle du Groupe, une formation en ligne obligatoire pour les collaborateurs disposant d'un accès informatique, ainsi que des actions de sensibilisation complémentaires adaptées aux différents profils de collaborateurs. Au cours de l'exercice 2025/2026, 93,9 % des collaborateurs concernés ont suivi avec succès la formation obligatoire dédiée à la protection des données.
- *Gestion de la protection des données* : Un département spécialisé dans la protection des données de l'entreprise supervise le développement et l'amélioration continue de ce cadre, pendant que les responsables de la protection des données de toutes les entités opérationnelles s'assurent de sa mise en œuvre et de son application.
- *Processus intégrés de traitement des données* : Des processus obligatoires et clairs pour la mise en place d'activités de traitement des données garantissent l'intégration de la protection des données dans notre approche du numérique, à la fois dès la conception et par défaut.
- *Réponse rapide en cas de fuite de données* : Un processus de réponse aux violations de données est mis en place entre les fonctions de protection des données et de sécurité de l'information, afin de garantir une réponse rapide et efficace en cas de besoin.

## Gouvernance de la chaîne d'approvisionnement

**Dans le contexte économique actuel, les entreprises doivent assurer non seulement leur conformité aux lois et aux normes éthiques, mais également veiller à la conduite responsable de l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement. Chez GLS, nous assumons pleinement cette responsabilité. Pour nos clients, nous sommes le premier maillon de la chaîne d'approvisionnement.**

### Définir des attentes claires

Notre code de conduite des fournisseurs décrit nos attentes à l'égard de nos fournisseurs, en matière de respect des lois et de responsabilité environnementale et sociale. Ce code, accessible au public dans les langues locales via les sites Internet des entités GLS, est mis à la disposition des partenaires commerciaux potentiels et, le cas échéant, inclus dans les accords contractuels avec les fournisseurs.

### Favoriser l'autonomie de nos équipes

Nous veillons à ce que tous nos collaborateurs travaillant avec des partenaires comprennent leurs responsabilités et soient capables d'identifier les problématiques pertinentes, notamment les préoccupations liées aux pratiques de travail au sein de notre chaîne d'approvisionnement. En conséquence, tous les collaborateurs de GLS exerçant des fonctions d'achat ou de supervision suivent une formation spécifique sur la conformité au sein de la chaîne d'approvisionnement.

### Une sélection rigoureuse de nos partenaires

Un processus d'approbation dédié permet à GLS de vérifier que le personnel chargé de la sélection des partenaires commerciaux examine soigneusement leurs antécédents, en accordant une attention particulière aux signaux de risques de corruption ou de travail forcé. Si des risques ou lacunes sont identifiés, des mesures correctives adéquates doivent être mises en place avant la conclusion de tout contrat. La politique d'approbation des partenaires commerciaux de GLS inclut un suivi rigoureux des relations existantes, afin de détecter rapidement toute évolution défavorable du profil de risque.

Chaque partenaire commercial concerné doit faire l'objet d'une réévaluation au moins tous les trois ans.

### Collaborer au-delà des frontières

Nos principaux partenaires commerciaux incluent les partenaires de transport, les agences, les franchisés ainsi que nos partenaires au sein du réseau international. En collaboration avec nos partenaires, nous offrons des services logistiques complets dans les pays où GLS n'est pas directement implantée. Nos partenaires qui fournissent des services en notre nom représentent la marque GLS. Aussi, nous leur demandons de respecter les normes de conformité les plus strictes. Les contrats standard conclus avec l'ensemble de ces partenaires s'accompagnent donc d'obligations spécifiques en matière de conformité, notamment en ce qui concerne la corruption et le droit du travail. Avant toute collaboration, nos partenaires du réseau international font l'objet de contrôles de conformité approfondis et sont régulièrement examinés tout au long de leur participation au réseau. Les filiales nationales de GLS prennent des mesures supplémentaires adaptées aux circonstances locales, en élaborant, par exemple, des codes de conduite nationaux spécifiques pour leurs partenaires de transport.

### Promouvoir les achats durables

En tant que principale filiale du Groupe GLS et prestataire de certaines activités d'approvisionnement à l'échelle du Groupe, GLS Germany a développé une approche renforcée en matière d'achats responsables. Cette démarche repose notamment sur des évaluations de la durabilité des fournisseurs fondées sur une approche par les risques, l'engagement des fournisseurs ainsi que la formation des équipes achats. Le programme est déployé progressivement. Au cours des 12 derniers mois, des évaluations en matière de durabilité ont été réalisées auprès de 36,3 % des fournisseurs sélectionnés. Les fournisseurs participants ont également eu accès à des ressources de sensibilisation et de formation sur le développement durable, avec un taux de connexion à la plateforme de 71 %. En parallèle, GLS Germany a proposé des formations dédiées au développement durable aux collaborateurs concernés. À la date du rapport, 79 % d'entre eux avaient suivi au moins une formation (données au 29 mai 2026).



### Travail des enfants, travail forcé et traite des êtres humains

GLS applique une politique de tolérance zéro à l'égard du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des êtres humains. Ces engagements sont formalisés dans le Code des normes commerciales et le Code de conduite des fournisseurs du Groupe, et s'inscrivent dans le cadre de la Déclaration du groupe Royal Mail relative à l'esclavage moderne. Afin de renforcer la sensibilisation et la compréhension de ces enjeux au sein de l'organisation, la formation « Conformité dans la chaîne d'approvisionnement » a été déployée auprès de 4 968 collaborateurs concernés dans l'ensemble des entités du Groupe. À la clôture de l'exercice, 70,2 % d'entre eux avaient finalisé cette formation. En incluant les salariés qui se trouvaient encore dans le délai d'achèvement requis, le taux de conformité était de 99,0 %.



## Achats responsables

Les achats constituent un levier stratégique de création de valeur, de gestion des relations avec les fournisseurs et de soutien aux objectifs commerciaux à long terme. Ils jouent également un rôle essentiel dans l'identification d'opportunités visant à améliorer l'efficacité des ressources, renforcer la gouvernance de la chaîne d'approvisionnement et contribuer aux ambitions globales du Groupe en matière de développement durable.

Afin de renforcer la collaboration et la cohérence au sein de son réseau international, GLS a créé une fonction dédiée aux achats du Groupe au cours de l'exercice 2025/2026. En tant que fonction nouvellement établie, l'équipe « Achats du Groupe » a pour objectif de favoriser l'alignement des pratiques entre les différents pays, tout en tenant compte des besoins opérationnels spécifiques de chaque marché.

### Mise en place de standards communs

Les priorités de cette nouvelle fonction incluent le renforcement de la gouvernance des achats, la définition de processus communs et le développement des compétences en matière d'approvisionnement au sein de l'organisation. En harmonisant progressivement ses pratiques d'achat, GLS vise à établir une approche plus cohérente de la gestion des fournisseurs et de la prise de décision à l'échelle de son réseau.

Les exigences applicables aux fournisseurs sont déjà encadrées par le Code de conduite des fournisseurs et le Code des normes commerciales. Par ailleurs, une politique d'approvisionnement dédiée est en cours d'élaboration afin de définir un cadre commun applicable aux activités d'achat du Groupe GLS.

À mesure que cette fonction poursuit son développement, les équipes achats veillent à intégrer davantage les enjeux de développement durable dans les processus d'approvisionnement et dans les décisions relatives aux fournisseurs. Cette démarche contribue à promouvoir une approche plus cohérente des pratiques commerciales responsables tout au long de la chaîne d'approvisionnement, tout en permettant d'identifier des leviers d'amélioration de

l'efficacité des ressources et de réduction des impacts environnementaux.

### Perspectives d'avenir

La création de la fonction « Achats du Groupe » constitue une étape structurante vers une approche plus harmonisée et stratégique des achats au sein de GLS. À l'avenir, cette fonction poursuivra ses efforts pour renforcer la gouvernance des achats, favoriser une collaboration accrue entre les différents pays et soutenir l'intégration progressive des critères de développement durable dans les processus d'approvisionnement à l'échelle du Groupe.

### *Danemark : optimisation de l'habillage des véhicules*

Dans le cadre de sa stratégie d'achats responsables, GLS Denmark a engagé une démarche visant à réduire son impact environnemental en adoptant une approche plus efficace dans l'habillage de ses véhicules. L'expansion continue de la flotte électrique s'est accompagnée d'une diversification des modèles, qui nécessitait des solutions d'habillage spécifiques, entraînant une consommation accrue de matériaux et une augmentation des émissions associées.

Afin d'y remédier, GLS Denmark a développé un concept d'habillage standardisé applicable à l'ensemble de sa flotte électrique. Cette nouvelle approche a permis de réduire significativement les quantités de film et de laminé utilisées, tout en maintenant une visibilité optimale de la marque.

Selon les estimations d'empreinte carbone réalisées par le fournisseur, cette nouvelle conception a permis d'éviter environ 68 kgCO<sub>2</sub>e d'émissions par fourgon. Appliquée aux 121 véhicules électriques nouvellement intégrés à la flotte, cette initiative représente une économie estimée à plus de 8 tonnes de Co<sub>2</sub>e. Cette démarche illustre la manière dont les décisions d'achat peuvent contribuer simultanément aux objectifs de développement durable et à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

## Annexe

|    |                        |
|----|------------------------|
| 76 | À propos de ce rapport |
| 77 | Glossaire              |
| 79 | Référence à la GRI     |
| 86 | Filiales GLS           |





## À propos de ce rapport



Ce rapport s'appuie sur le cadre de la Global Reporting Initiative (GRI), intégrant les normes publiées en 2016 et leurs mises à jour à partir de 2021. L'adhésion à ce cadre a pour objectif d'offrir aux parties prenantes et au public une vue d'ensemble de nos objectifs, de nos initiatives et de nos avancées dans l'ensemble des domaines ESG. Les informations contenues dans ce rapport concernent les exercices financiers **2025/2026** du Groupe GLS.

### Portée et comparabilité des données environnementales

Sauf indication contraire, les indicateurs présentés englobent l'ensemble du Groupe GLS. Sauf indication contraire, les rapports relatifs aux émissions et à la consommation de ressources pour l'exercice de l'année civile **2025** sont établis selon la délimitation des données suivante :

- toutes les activités, produits et services, et
- toutes les entreprises que nous avons incluses dans le périmètre de consolidation conformément aux règles d'information financière applicables à la date de clôture respective ou celles qui ont un impact environnemental significatif dans ce contexte.

### Fréquence de la publication des rapports

Le Rapport ESG du Groupe GLS est publié chaque année en anglais. Il est disponible sur notre site Internet dédié [à la responsabilité](#).

### Précision des données

Les chiffres présentés dans les tableaux et les graphiques sont arrondis afin d'en faciliter la présentation. Toutefois, les variations par rapport à l'année précédente ou les pourcentages proportionnels sont basés sur des valeurs exactes. Ainsi, même si un chiffre reste identique à celui de l'année précédente, nous pouvons indiquer une variation relative. En raison des arrondis appliqués, la somme des pourcentages affichés peut différer légèrement des totaux calculés à partir des valeurs exactes.

## Glossaire

**B2B (Business to Business)** : Opérations commerciales ou prestations de services réalisées entre entreprises, et non entre une entreprise et des consommateurs finaux.

**B2C (Business to Consumer)** : Opérations commerciales ou prestations de services réalisées entre une entreprise et les consommateurs finaux de ses produits ou services.

**CCBS (Climate, Community & Biodiversity Standards)** : Normes qui certifient que les projets présentent des avantages environnementaux et sociaux importants, et qui s'attardent sur les bénéfices en faveur du climat, des communautés et de la biodiversité. [🔗 Normes CCB](#)

**CDP (Carbon Disclosure Project)** : Organisation à but non lucratif qui aide les entreprises et les villes à communiquer leur impact sur l'environnement. Il s'agit d'un système complet de divulgation permettant de mesurer et de maîtriser les impacts environnementaux. [🔗 Carbon Disclosure Project](#)

**CO (monoxyde de carbone)** : Le CO est un polluant atmosphérique soumis à réglementation, issu de la combustion incomplète de combustibles fossiles.

**C2X (Consumer-to-Any Other Party)** : Dans le secteur de la logistique de colis, il s'agit d'un modèle dans lequel des expéditeurs envoient des colis à différents destinataires, qu'il s'agisse d'autres consommateurs et d'entreprises.

**CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive)** : Directive de l'Union européenne visant à accroître la transparence et la comparabilité des informations sur le développement durable divulguées par les entreprises opérant au sein de l'UE.

**DEKRA (Association allemande de contrôle technique des véhicules)** : Il s'agit d'une société d'essais et de certification opérant à l'international, dont le siège est en Allemagne. En complément des inspections de véhicules, DEKRA propose des services d'audit (notamment selon les normes ISO), de certification, ainsi que du conseil en matière de sécurité et de durabilité.

**EcoVadis** : Plateforme de notation de la responsabilité sociétale des entreprises. Elle évalue les entreprises sur la base de quatre thèmes : Environnement, Social et droits humains, Éthique et Achats responsables. [🔗 Plus d'informations](#)

**Émissions ou émissions de carbone** : Terme utilisé dans ce document comme équivalent de CO<sub>2</sub>e. Voir l'entrée « équivalent CO<sub>2</sub> » dans le glossaire.

**Émissions de GES (Émissions de gaz à effet de serre)** : Les six gaz à effet de serre couverts par le protocole de Kyoto et pris en compte dans le Protocole GES sont : le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>).

**Équivalent CO<sub>2</sub> (équivalent dioxyde de carbone ; CO<sub>2</sub>e)** : Unité de mesure standardisée permettant d'exprimer le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) des six principaux gaz à effet de serre, en équivalent PRP d'une unité de dioxyde de carbone. Elle est utilisée pour évaluer le rejet (ou l'absence de rejet) de différents gaz à effet de serre par rapport à une base commune. Les six gaz à effet de serre couverts par le protocole de Kyoto et pris en compte dans le Protocole GES sont : le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), l'oxyde nitreux (N<sub>2</sub>O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>). Chez GLS, nous publions nos émissions en CO<sub>2</sub>e.

De plus amples informations sur les bases de reporting sont disponibles dans la rubrique dédiée aux [critères de reporting](#).

**ESG (Environnement, Social et Gouvernance)** : Désigne les trois principaux facteurs permettant de mesurer la durabilité et l'impact éthique d'un investissement dans une société ou une entreprise.

**ESRS (Normes européennes en matière de reporting sur le développement durable)** : Normes de reporting établies dans le cadre de la directive relative au reporting de durabilité des entreprises (CSRD), définissant les exigences d'information des entreprises en matière de développement durable.

**Exercice financier** : Exercice financier couvrant la période allant du début du mois d'avril à la fin du mois de mars.

**GRI (Global Reporting Initiative)** : Organisme international indépendant de normalisation qui accompagne les entreprises, les gouvernements et autres organisations dans la compréhension et la communication de leurs impacts sur des enjeux tels que le changement climatique, les droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

**Global Sustainability Yearbook de S&P** : Évaluation annuelle qui classe les plus grandes entreprises du monde en fonction de leurs pratiques en matière de développement durable. Seules les entreprises figurant parmi les 15 % les mieux classées de leur secteur peuvent être incluses. [🔗 Plus d'informations](#)

**GNC (gaz naturel comprimé)** : Type de combustible fossile utilisé comme substitut à l'essence et au diesel, souvent dans le secteur du transport.

**GNL (gaz naturel liquéfié)** : Gaz naturel refroidi et liquéfié afin de faciliter son stockage et son transport.

**GPL (gaz de pétrole liquéfié)** : Type de combustible fossile utilisé comme alternative à l'essence et au diesel, souvent dans le secteur du transport.

**GS VER (Gold Standard Voluntary Emission Reduction)** : Certification des projets qui réduisent les émissions de carbone, promeuvent le développement durable, et contribuent au bien-être des communautés locales et à l'environnement. [🔗 Plus d'informations](#)

**HVO (huile végétale hydrogénée)** : Carburant diesel renouvelable produit à partir de déchets et résidus d'huiles végétales, traité par hydrodésulfuration, et utilisable dans les moteurs diesel existants sans modification.

**ISO 14001** : Norme internationale définissant les exigences nécessaires à la mise en place d'un système de gestion environnementale (SGE) efficace. Elle propose un cadre que l'organisation peut suivre, sans définir d'exigences spécifiques de performance environnementale. [🔗 Plus d'informations](#)

**Normes européennes en matière de reporting sur le développement durable (ESRS)** : Normes auxquelles les entreprises de l'UE doivent se conformer dans le cadre des obligations d'information imposées par la Directive sur le reporting extra-financier (CSRD).

**NOx (oxydes d'azote) :** Les NOx constituent un groupe de polluants atmosphériques réglementés émis lors de processus de combustion à haute température, notamment par les moteurs à combustion interne.

**ODD (Objectifs de Développement Durable) :** Ensemble de 17 objectifs mondiaux établis par les Nations unies en 2015 pour traiter un large éventail de questions liées au développement durable, notamment la pauvreté, l'inégalité, le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la paix et la justice. [Plus d'informations](#)

**SBTi (Initiative Science Based Targets) :** Initiative ayant vocation à aider les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre en accord avec la science climatique pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. [Plus d'informations](#)

**Solutions hors domicile (Out-Of-Home ou OOH) :** Solutions de livraison en dehors du domicile du destinataire, telles que les consignes à colis et autres lieux de livraison alternatifs. Cette méthode vise à réduire le nombre de tentatives de livraison et offre une plus grande flexibilité aux destinataires.

**TCO (« Total Cost of Ownership » en anglais, qui peut se traduire par « coût total de possession ») :** Estimation financière destinée à aider les acheteurs et les propriétaires à déterminer les coûts directs et indirects d'un produit ou d'un système.

**VCS (Verified Carbon Standard) :** Programme établissant des normes pour certifier les projets de réduction des émissions de carbone, garantissant de solides avantages environnementaux et sociaux. [Plus d'informations](#)

**WTW (« Well-to-Wheel » en anglais, qui peut se traduire par « du puits à la roue ») :** Approche intégrant l'ensemble du cycle de vie d'un carburant, de sa production à son utilisation, pour le calcul de ses émissions de carbone.



| Référence de l'information publiée | Thème de l'information publiée                                                         | Pages du rapport ESG/Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Profil organisationnel</b>      |                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| GRI 102-1                          | Informations concernant l'organisation                                                 | p. 11, 92-93, 95                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-2                          | Activités, marques, produits et services                                               | p. 11-12, 16                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| GRI 102-3                          | Localisation du siège social et des services                                           | p. 11, 95                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| GRI 102-4                          | Lieu des opérations                                                                    | p. 11, 14-15, 92-93                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-5                          | Propriété et forme juridique                                                           | p. 11, 92-93                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| GRI 102-6                          | Marchés desservis                                                                      | p. 11, 14-15, 92-93                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-7                          | Échelle de l'organisation                                                              | p. 14-15                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| GRI 102-8                          | Informations sur les employés et les autres travailleurs                               | p. 14, 60-63, 69-70                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-9                          | Chaîne d'approvisionnement                                                             | p. 84-86                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| GRI 102-10                         | Changements significatifs apportés à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement | Le 30 avril 2025, il a été confirmé que l'offre publique d'acquisition lancée par EP Distribution Services Limited <sup>3</sup> (anciennement EP UK Bidco Limited) visant International Distribution Services Limited (IDS), société mère de GLS et de Royal Mail, était devenue inconditionnelle conformément aux exigences du Code britannique des offres publiques d'acquisition. IDS a ensuite été intégrée au Groupe EP, a.s. (EP Group). Le 2 juin 2025, les actions d'IDS ont par ailleurs été retirées de la cote de la Bourse de Londres. |
| GRI 102-11                         | Principe ou approche de précaution                                                     | Nous intégrons le principe de précaution dans l'ensemble des domaines pertinents pour assurer la pérennité et le succès durable de GLS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| GRI 102-12                         | Initiatives externes                                                                   | p. 19-20, 69, 84-85                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

| Référence de l'information publiée | Thème de l'information publiée                                                | Pages du rapport ESG/Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Profil organisationnel</b>      |                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-13                         | Adhésion à des associations                                                   | Bundesverband Paket- und Expresslogistik (BPEX), GLS Germany ; Ville de Bordeaux – Urban Logistics Working Group, GLS France ; FNTR (Fédération Nationale des Transports Routiers), GLS France ; Dansk Erhverv (Danish Chamber of Commerce), GLS Denmark ; DTL (Danish Transport and Logistics Association), GLS Denmark ; FPE (Forum Przewoźników Ekspresowych), GLS Poland ; Federazione Italiana Trasportatori (FEDIT), GLS Italy ; Consorzio Netcomm, GLS Italy ; FEDERLAZIO, GLS Enterprise (Italy) ; Wirtschaftskammer (Chamber of Commerce), GLS Austria ; BeCommerce, GLS Belgium ; FEBETRA, GLS Belgium ; VIB partnership, GLS Belgium ; VOKA, GLS Belgium ; VIL partnership, GLS Belgium ; Centrale Raad voor het Bedrijfsleven, GLS Belgium ; APEK (Association for Electronic Commerce), GLS Czech Republic ; ASDS (Association of Private Delivery Companies – founding initiative), GLS Czech Republic ; Regional Chamber of Commerce Jihlava, GLS Czech Republic ; APOE (Associação Portuguesa de Operadores Expresso), GLS Portugal ; UNO (Organización Empresarial de Logística y Transporte), GLS Spain ; CEOE (Confederación Española de Organizaciones Empresariales), GLS Spain ; AECL (Asociación Española del Express y de la Carga Aérea Internacional), GLS Spain ; Huolintayhdistys, GLS Finland ; Logy, GLS Finland ; Freight Carriers Association (FCA), GLS Canada ; Canada Logistics Association (CITT), GLS Canada ; Ontario Trucking Association (OTA), GLS Canada ; Alberta Motor Transport Association (AMTA), GLS Canada ; British Columbia Trucking Association (BCTA), GLS Canada ; Manitoba Trucking Association (MTA), GLS Canada ; Saskatchewan Trucking Association (STA), GLS Canada |
| <b>Stratégie</b>                   |                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-14                         | Déclaration du décideur principal                                             | p. 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| GRI 102-15                         | Principaux impacts risques et opportunités                                    | p. 16-18, 23-24                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Éthique et intégrité</b>        |                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-16                         | Valeurs, principes, standards et normes de comportement                       | p. 13, 81, 84                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Structure de gouvernance</b>    |                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-18                         | Structure de gouvernance                                                      | p. 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| GRI 102-19                         | Responsabilité au niveau exécutif                                             | p. 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| GRI 102-20                         | Délégation de pouvoir                                                         | p. 18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| GRI 102-21                         | Consultation entre les parties prenantes et l'organe supérieur de gouvernance | p. 17-18                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

| Référence de l'information publiée      | Thème de l'information publiée                                  | Pages du rapport ESG/Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Engagement des parties prenantes</b> |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| GRI 102-40                              | Liste des groupes de parties prenantes                          | p. 17                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-41                              | Conventions collectives                                         | p. 69, En tant que société internationale, GLS se conforme aux cadres réglementaires et aux exigences légales en vigueur dans chacun des pays où elle opère. La rémunération est fixée en fonction des conditions du marché du travail local, en tenant compte des conventions collectives applicables. |
| GRI 102-42                              | Identification et sélection des parties prenantes               | p. 17                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-43                              | Approche de l'engagement des parties prenantes                  | p. 17                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-44                              | Principaux sujets et préoccupations soulevés                    | p. 17                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Pratique de reporting</b>            |                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| GRI 102-45                              | Entités incluses dans les états financiers consolidés           | p. 88, 92-93                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| GRI 102-46                              | Définir le contenu du rapport et les limites des sujets         | p. 9, 17, 88                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| GRI 102-47                              | Liste des sujets importants                                     | p. 17                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-48                              | Retraitement d'information                                      | p. 88                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-49                              | Changements dans les rapports                                   | p. 52, 55-57, 88                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| GRI 102-50                              | Période considérée                                              | p. 88                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-51                              | Période considérée                                              | p. 88                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-52                              | Cycle de présentation de rapports                               | p. 88                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 102-53                              | Point de contact pour les questions concernant le rapport       | p. 95, Contact : <a href="mailto:esg@gl-s-group.com">esg@gl-s-group.com</a>                                                                                                                                                                                                                             |
| GRI 102-54                              | Réclamations relatives au reporting conformément à la norme GRI | p. 9, 88                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 102-55                              | Index du contenu de la GRI                                      | p.78-84                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| GRI 102-56                              | Assurance externe                                               |  <a href="#">Déclaration d'assurance</a>                                                                                                                                                                           |



| Référence de l'information publiée         | Thème de l'information publiée                                                                                     | Pages du rapport ESG/Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Achats responsables</b>                 |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| GRI 103                                    | Méthode de gestion - Achats responsables et chaîne d'approvisionnement                                             | p. 18, 84-86                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| GRI 204-1                                  | Proportion des dépenses en faveur des fournisseurs                                                                 | Contenu issu du brouillon : Les activités de transport, qui représentent la majeure partie de nos achats, sont menées au niveau local par l'intermédiaire de nos organisations locales.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Anti-Corruption</b>                     |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| GRI 103                                    | Méthode de gestion - Lutte contre la corruption                                                                    | p. 81                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 205-1                                  | Évaluation des opérations pour les risques liés à la corruption                                                    | p. 81                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| GRI 205-2                                  | Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption                    | p. 81. Au cours de la période couverte par le rapport, 78 signalements relatifs à de potentielles violations des règles d'éthique des affaires ont été reçus via les canaux de signalement en ligne.                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| GRI 205-3                                  | Incidents de corruption confirmés et mesures prises                                                                | Contenu issu du brouillon : Au cours de la période couverte par le rapport, aucun cas confirmé de corruption n'a été identifié.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Confidentialité des données clients</b> |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| GRI 103                                    | Méthode de gestion - Confidentialité des données clients                                                           | p. 82-83                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 418-1                                  | Plaintes fondées concernant des atteintes au respect de la vie privée des clients et des pertes de données client. | p. 83 ; Contenu supplémentaire de l'index GRI :<br>Au cours de la période concernée, nous avons enquêté sur un nombre (à deux chiffres) d'incidents potentiels et nous avons signalé les éléments pertinents aux autorités. Nous avons également traité les réclamations des personnes concernées ainsi que les demandes des autorités compétentes en matière de protection des données. L'ensemble de ces demandes a été géré conformément aux procédures applicables. |
| <b>Énergie</b>                             |                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| GRI 103                                    | Méthode de gestion - Environnement et énergie                                                                      | p. 21-24, 26-27, 36-37, 49                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| GRI 302                                    | Énergie                                                                                                            | p. 36-39                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| GRI 302-1                                  | Consommation d'énergie au sein de l'organisation                                                                   | p. 36-37                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |

| Référence de l'information publiée                  | Thème de l'information publiée                                                    | Pages du rapport ESG/Contenu                                                                                                                   |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Émissions</b>                                    |                                                                                   |                                                                                                                                                |
| GRI 103                                             | Méthode de gestion - Émissions                                                    | p. 21-24, 49-53                                                                                                                                |
| GRI 305-1                                           | Émissions directes de GES de Scope 1                                              | p. 49-52, 55                                                                                                                                   |
| GRI 305-2                                           | Émissions indirectes de GES de Scope 2 liées à l'énergie                          | p. 49-52, 55                                                                                                                                   |
| GRI 305-3                                           | Émissions indirectes de GES de Scope 3 liées à l'énergie                          | p. 49-53, 56-58                                                                                                                                |
| GRI 305-5                                           | Réduction des émissions de GES                                                    | p. 22-24, 51-58                                                                                                                                |
| <b>Conformité environnementale</b>                  |                                                                                   |                                                                                                                                                |
| GRI 307                                             | Méthode de gestion - Environnement<br>Cadre de conformité                         | p. 21-24, 81                                                                                                                                   |
| GRI 307-1                                           | Non-respect des lois et réglementations environnementales                         | Aucune amende ou sanction n'a été identifiée.                                                                                                  |
| <b>Emploi</b>                                       |                                                                                   |                                                                                                                                                |
| GRI 103                                             | Méthode de gestion - Emploi                                                       | p. 60-69                                                                                                                                       |
| GRI 401-1                                           | Embauche de nouveaux employés et rotation du personnel                            | Contenu issu du brouillon/dernières contributions : Total des nouvelles embauches : 2 360 ; Taux global de rotation du personnel : 9 %.        |
| <b>Relations entre l'entreprise et les salariés</b> |                                                                                   |                                                                                                                                                |
| GRI 103                                             | Méthode de gestion - Relations entre l'entreprise et les salariés                 | p. 69                                                                                                                                          |
| GRI 402-1                                           | Délais minimums de préavis en cas de changements opérationnels                    | p. 69 ; GLS respecte les cadres réglementaires et les exigences légales des pays concernés, y compris les conventions collectives applicables. |
| <b>Santé et sécurité au travail</b>                 |                                                                                   |                                                                                                                                                |
| GRI 103                                             | Méthode de gestion - Santé et sécurité au travail                                 | p. 70-74                                                                                                                                       |
| GRI 403-1                                           | Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail                       | p. 70-72                                                                                                                                       |
| GRI 403-2                                           | Identification des dangers, évaluation des risques<br>etenquête sur les incidents | p. 70, 72                                                                                                                                      |

| Référence de l'information publiée      | Thème de l'information publiée                                                                              | Pages du rapport ESG/Contenu                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GRI 403-4                               | Participation, consultation et communication des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail | p. 72                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| GRI 403-5                               | Formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité au travail                                    | p. 71, 73-74                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| GRI 403-6                               | Promotion de la santé des travailleurs                                                                      | p. 70-74                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| GRI 403-8                               | Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail                    | p. 70                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| GRI 403-9                               | Accidents du travail                                                                                        | p. 72 ; Au cours de la période de référence, le nombre total de décès imputables aux activités de GLS s'élevait à 7. Tous les décès signalés étaient liés à des accidents de la route impliquant des entreprises partenaires ; aucun accident mortel ne s'est produit dans les locaux de GLS.                                       |
| <b>Formation et éducation</b>           |                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| GRI 103                                 | Méthode de gestion - Formation et éducation                                                                 | p. 67-68                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| GRI 404-2                               | Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition                 | p. 67-68. Au cours de l'exercice 2025/2026, plus de 60 % des salariés ont participé à des entretiens d'évaluation des performances et de carrière. Chiffre calculé pour l'ensemble des filiales de GLS, à l'exception de GLS Germany et GLS France en raison de l'indisponibilité des données au moment de la rédaction du rapport. |
| <b>Diversité et égalité des chances</b> |                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| GRI 103                                 | Méthode de gestion - Diversité et égalité des chances                                                       | p. 61-66                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| GRI 405-1                               | Diversité des organes de gouvernance et des employés                                                        | p. 62-64                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Travail des enfants</b>              |                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| GRI 103                                 | Méthode de gestion - Travail des enfants                                                                    | p. 69, 84-85                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| GRI 408-1                               | Activités et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents liés au travail des enfants         | p. 69, 84-85                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |



| Référence de l'information publiée  | Thème de l'information publiée                                                                        | Pages du rapport ESG/Contenu |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| <b>Travail forcé ou obligatoire</b> |                                                                                                       |                              |
| GRI 103                             | Méthode de gestion – Travail forcé ou obligatoire                                                     | p. 69, 84-85                 |
| GRI 409-1                           | Opérations et fournisseurs présentant un risque important d'incidents de travail forcé ou obligatoire | p. 69, 84-85                 |
| <b>Droits de l'homme</b>            |                                                                                                       |                              |
| GRI 103                             | Méthode de gestion – Droits de l'homme                                                                | p. 69, 81, 84-85             |
| GRI 412-1                           | Activités faisant l'objet d'examens ou d'évaluations d'impact en matière de droits de l'homme         | p. 81, 84-85                 |
| GRI 412-2                           | Formation des employés sur les politiques ou procédures en matière de droits de l'homme               | p. 84-85                     |

La liste suivante ne comprend que les entités spécifiques du Groupe GLS qui sont délibérément nommées et référencées dans le présent rapport.

Tableau des filiales GLS

| Filiales GLS                                                                                                                                                      | Mentionnées dans le rapport sous le nom de |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| <b>Autriche</b><br>General Logistics Systems Austria GmbH, Ansfelden, Autriche                                                                                    | GLS Austria                                |
| <b>Belgique</b><br>General Logistics Systems Belgium N.V., Drogenbos, Belgique                                                                                    | GLS Belgium                                |
| <b>Canada</b><br>GLS Logistics Systems Canada Ltd., Calgary, Canada<br>(La société a fusionné avec GLS Logistics Systems Canada Ltd. à compter du 1er avril 2026) | GLS Canada                                 |
| <b>Croatie</b><br>General Logistics Systems Croatia d.o.o., Donji Stupnik, Croatie                                                                                | GLS Croatia                                |
| <b>République tchèque</b><br>General Logistics Systems Czech Republic s.r.o., Jihlava, République tchèque                                                         | GLS Czech Republic                         |
| <b>Danemark</b><br>General Logistics Systems Denmark A/S, Kolding, Danemark                                                                                       | GLS Denmark                                |
| <b>Finlande</b><br>General Logistics Systems Finland Oy, Turku, Finlande                                                                                          | GLS Finland                                |
| <b>France</b><br>General Logistics Systems France S.A.S., Toulouse, France                                                                                        | GLS France                                 |
| <b>Allemagne</b><br>General Logistics Systems Germany GmbH & Co. OHG, Neuenstein, Allemagne                                                                       | GLS Germany                                |
| <b>Holding</b><br>General Logistics Systems B.V., Amsterdam, Pays-Bas                                                                                             | GLS B.V.                                   |
| <b>Hongrie</b><br>GLS General Logistics Systems Hungary Kft., Alsónémedi, Hongrie                                                                                 | GLS Hungary                                |
| <b>Irlande</b><br>General Logistics Systems Ireland Limited, Dublin, Irlande                                                                                      | GLS Ireland                                |
| <b>Italie</b><br>General Logistics Systems Italy S.p.A., San Giuliano Milanese, Italie                                                                            | GLS Italy                                  |
| <b>Pays-Bas</b><br>GLS Netherlands Holding B.V. Utrecht, Pays-Bas                                                                                                 | GLS Netherlands                            |
| <b>Pologne</b><br>General Logistics Systems Poland Sp. z o.o., Komorniki, Pologne                                                                                 | GLS Poland                                 |

Tableau des filiales GLS

| Filiales GLS                                                                                                                                                                                         | Mentionnées dans le rapport sous le nom de             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>Portugal</b><br>General Logistics Systems Portugal Lda., Venda do Pinheiro, Portugal                                                                                                              | GLS Portugal                                           |
| <b>Roumanie</b><br>GLS General Logistics Systems Romania SRL, Selimbar, Roumanie                                                                                                                     | GLS Romania                                            |
| <b>Slovaquie</b><br>GLS General Logistics Systems Slovakia s.r.o., Budča, Slovaquie                                                                                                                  | GLS Slovakia                                           |
| <b>Slovénie</b><br>General Logistics Systems d.o.o., Ljubljana, Slovénie                                                                                                                             | GLS Slovenia                                           |
| <b>Espagne</b><br>General Logistics Systems Spain S.A., Madrid, Espagne                                                                                                                              | GLS Spain                                              |
| <b>États-Unis</b><br>General Logistics Systems US, Inc., Mesa, États-Unis                                                                                                                            | GLS USA                                                |
| <b>Groupe GLS</b><br>Groupe GLS                                                                                                                                                                      | Toutes les sociétés affiliées à<br>GLS B.V., Amsterdam |
| <b>International Distribution Services</b><br>International Distributions Services plc, Londres, Royaume-Uni<br><br>Royal Mail Ltd, Londres, Royaume-Uni<br>(ancien nom d'IDS jusqu'en octobre 2022) | IDS<br><br>Royal Mail                                  |
| <b>EP Group a.s.</b><br>Prague, République tchèque                                                                                                                                                   | EP Group a.s.                                          |



## Publié par

### General Logistics Systems B.V.

Spaklerweg 50-52  
1114AE Amsterdam  
Pays-Bas

## Site Internet

[gls-group.com](https://gls-group.com)

## Contact

[esg@gls-group.com](mailto:esg@gls-group.com)

## Conception

[contact@rosalieroukema.com](mailto:contact@rosalieroukema.com)

## Date de clôture de la rédaction

06/07/2026

## Publication

07/07/2026

